

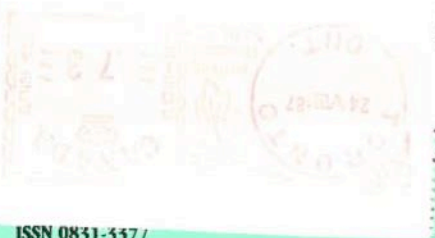
*feminist*

# **ACTION**

**NEWS FROM THE NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN**



**TAX REFORM  
& YOU**



Ms. Barbara Godard  
217 Major Street  
Toronto  
ON M5S 2L4

00428 1272 U6/UT/BB

t 1987

Letters

Dear Editor:

**Re: Human Rights Complaint of  
Airline Division of CUPE  
Against Wardair Canada Inc.**

On behalf of the Airline Division's Women's Committee, we write to advise you of the above complaint.

Airline Division of CUPE represents approximately 7,000 flight attendants in Canada, 80% of whom are women.

Although the days of "coffee, tea or me" are slowly fading in the airline industry, the women continue to be subjected to sexist and discriminatory treatment.

As a result of this complaint and its subsequent publicity, the woman who filed the complaint on behalf of the union, Senka Dukovich, Chairperson of Local 4015 Women's Committee, was investigated under threat of discipline or discharge and ultimately suspended for two weeks. Another flight attendant who had alleged discrimination and filed a grievance no longer wished to pursue the matter fearing further harassment by the company.

Our union has filed a complaint with the Canada Labour Relations Board, for we believe that in both

filing the complaint and speaking out in support of it through the public media, we are acting in accordance with our legal rights and fundamental freedoms. We also believe that the company has retaliated in this fashion to make a point and to intimidate other members, even union officers.

We are asking for the support of other women and women's groups and ask that letters be sent to Wardair Canada Inc. urging the company to amend its treatment of flight attendants. We would appreciate receiving copies of your letters. The address for Wardair is:

Peter Bolton, Vice-President Customer Relations, Wardair Canada Inc.,  
3111 Convair Drive  
Mississauga, Ontario L5P 1C2

We believe that public support of these human rights issues will assist us in convincing the company that, quite apart from the legal issues, it makes good business sense today to treat women with dignity.

Thank you for your support and we will keep you informed of our progress.

Marilyne White, Chairperson  
Division Women's Committee  
Suite 301, 5415 Dundas St. W.  
Islington, Ontario M9B 1B5

Contents

Child Care Campaign . . . . . 1  
Tax Reform . . . . . 2  
Battered but not Beaten  
\*A Critique\* . . . . . 3

COMMITTEE REPORTS

Employment . . . . . 4  
Pornography . . . . . 4  
Male Violence against Women . . . 5  
Justice . . . . . 5  
Health . . . . . 5  
Housing . . . . . 6  
Prostitution . . . . . 6  
Canadian Foreign Policy  
South Africa . . . . . 6  
Refugee Policy . . . . . 7

REGIONAL NEWS

Newfoundland/Labrador . . . . . 8  
Nova Scotia . . . . . 8  
New Brunswick . . . . . 9  
Quebec . . . . . 9  
Northern Ontario . . . . . 10  
Southern Ontario . . . . . 10  
Manitoba . . . . . 11  
Saskatchewan . . . . . 11  
Alberta . . . . . 12  
Northwest Territories . . . . . 13  
South-Central  
British Columbia . . . . . 14  
Fetal Rights Motion . . . . . 15

1987-88 NAC POLICY COMMITTEES

Child Care  
Health/Choice  
Constitutional Accord  
Disabled Women  
Employment & the Economy  
Education & Training  
Housing  
Canadian Foreign Policy  
Justice (Pornography)  
Lesbian Issues  
Male Violence Against Women  
Committee in Support of Native Women  
Internal Education  
Prostitution  
Rural Women  
Income Security & Family Policy  
Survival of the Planet  
Visible Minority & Immigrant Women  
Youth

EXECUTIVE CHAIRPERSON

Sue Colley  
Wendy Williams  
Barbara Cameron & Noëlle-Dominique Willems  
Donna Stephania  
Jeri Bjornson  
Rebecca Coulter  
Barbara Cameron  
Kay Nandlall  
Fleurette Osborne  
Donna Stephania  
Robin Ledrew & Joanne Whyte  
Madeleine Parent & Joanne Whyte  
Trudy Richardson & Robin Ledrew  
Lorraine Greaves  
Rebecca Coulter  
Barbara Cameron & Louise Dulude  
Noëlle-Dominique Willems  
Fleurette Osborne  
Les Tager

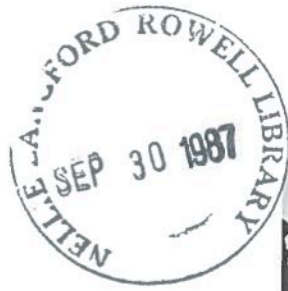
Vol. 2, No. 6  
August 1987

Feminist ACTION is published eight times a year by the National Action Committee on the Status of Women, 344 Bloor St. W., Suite 505, Toronto, Ontario M5S 1W9 (416) 922-3246 (T.D.D.)

ISSN 0831-3377

Editor: Elizabeth Amer  
Publications  
Co-ordinator: Maxine Hermolin  
Translation: Gilbert Bélisle

We welcome your announcements and local news. However, we regret that unsolicited manuscripts cannot be returned.



## COUNTDOWN FOR CHILD CARE CAMPAIGN WINDS UP

by Susan Colley  
Child Care Committee

The Countdown for Child Care Campaign wound up in Ottawa on the steps of the House of Commons June 15. Two hundred local advocates participated in a colourful procession with children, balloons, ribbons, petitions, carts and carriages to the sound of children's music. Petitions from every province were connected with coloured ribbons symbolizing unity and support for a universal child care system across the country. These were presented to Flora MacDonald, who accepted them on behalf of the government. The presentation was made on the steps of the Legislature by The Krieghoff family, a Canadian family with fairly typical day care problems. The Communications Minister responded by pledging her government's support to improved child care in Canada!

Co-sponsored by the Canadian Day Care Advocacy Association, the National Action Committee on the Status of Women and the Canadian Labour Congress, Countdown for Child Care has been an emergency petition campaign. The message sent to Ottawa was that a comprehensive, non-profit, universally accessible child care system is urgently needed.

The purpose of the campaign was to influence the federal government's policy on child care, expected to be tabled in the House this summer. The Martin report on child care was tabled at the end of March and we hope the federal government will not turn the committee's recommendations into federal policy and legislation.

All three sponsoring organizations addressed Flora MacDonald and the advocates on Parliament Hill. Nancy Riche, vice-president of the Canadian Labour Congress told the crowd that



*Countdown for Child Care procession on Parliament Hill.*

tax concessions would do nothing to build a child care system in Canada. Louise Dulude, President of NAC focused her comments on the need for a non-profit child care system and declared that child care should not be the object of profits. Lynette Billard, president of the Canadian Day Care Advocacy Association urged us to support the development of a universally accessible, comprehensive, non-profit child care system.

The presentation followed two months of urgent campaigning across the country. Stapling of petitions to the ribbon occurred in many communities between June 1st and 15th. In Toronto on May 30th thousands of advocates linked arms around Queen's Park in a gesture of support for the countdown campaign and in opposition to government funding of profit-making child care. In Glace Bay, Cape Breton Island, June 6th was declared *Day Care Day* and people came from all across the island to set up a tent city in support of increased funding for non-profit day care. In Edmonton, on June 9, petitions were signed at city hall. Saskatchewan organized petition-signing at the provincial day care conference, as did supporters in

Halifax. In Thunder Bay, Ottawa, Sarnia and Sudbury balloons were released in support of the campaign's goals. Fredericton organized a kids art show to attract attention to the campaign. In Newfoundland, anti-child care sentiments expressed by the Minister of Social Services, Charles Brett prompted great enthusiasm for the campaign and signatures were collected across the island with events organized in St. John's, Cornerbrook and Stephenville. Across the country, smaller centres organized open houses, press conferences and information booths at malls and fairs.

Jake Epp was expected to make his announcement about the fate of federal government child care policy at the end of June, but has now postponed this announcement. We're now anticipating an announcement at the end of August. This is a critical time for future child care policy in Canada. Remember, there's still time for you to contact your own MP, write or telephone Jake Epp and Brian Mulroney to express support for increased funding to non-profit day care. Petitions are still being mailed to Jake Epp if you still haven't sent yours in.

## WHAT THE NEW FEDERAL TAX PROPOSALS MEAN FOR YOU

by Louise Dulude, NAC President and Co-Chair - Income Security & Family Policy Committee

On June 18, 1987, Finance Minister Michael Wilson announced a series of changes which the federal government intends to make to our tax system.

### STAGE I:

#### Higher Corporate Taxes

Corporate tax rates will be reduced effective July 1, 1988, but many corporate tax breaks will be abolished at the same time so that total revenues from corporations are expected to rise by 10 per cent, representing a total increase of \$5 billion over the next five years. The corporate sectors most affected by the increases are financial institutions, insurance and real estate. Mining and manufacturing firms will also pay higher taxes, while all other major sectors will pay less.

#### Higher Sales Taxes

Effective January 1, 1988, federal sales taxes will increase on many items. Government revenues will rise by \$300 million a year from higher taxes on: household products such as soap, laundry detergents, cleaning materials, bleaches, air fresheners, waxes and polishes; pet litter; games, toys, sporting goods and equipment; records and blank audio and video tapes. Another \$870 million a year will be collected from a 10 per cent sales tax on telephone and telecommunication services, with only the basic residential phone service (local calls) exempted.

#### Lower and Reshuffled Income Taxes

The proposals, which will take effect in 1988, are far-reaching and include:

- \* Replacing the present 10 federal income tax brackets, which range from six per cent to 34 per cent, with a three-bracket system having a maximum rate of 29 per cent. This will have the effect of reducing almost everyone's taxes, with the biggest savings going to those at the highest income levels.

- \* Converting many tax exemptions and deductions to credits. This puts lower income taxpayers in a

slightly improved position while generally reducing the tax benefits of middle and upper income people. Like the exemptions they replace, these credits are not fully indexed to the cost of living.

- \* Closing a few of the tax loopholes enjoyed mainly by richer taxpayers, including: limiting the lifetime capital gains exemption to \$100,000, instead of the formerly announced \$500,000 (farms and small businesses will still enjoy the full \$500,000 exemption); taxing three-quarters, instead of only half, of the remaining capital gains; abolishing the \$1,000 interest and dividend income deduction and the employment expense deduction. Pension and RRSP deductions remain essentially unchanged.

- \* Increasing the (non-indexed) refundable sales tax credit from \$50 to \$70 per adult and from \$25 to \$35 per child for families having incomes up to \$16,000, with gradually diminishing benefits at higher income levels. The refundable partially-indexed child tax credit remains unchanged.

- \* Abolishing the exemption for children aged 18 and over who are still at school or university.

- \* The deduction for child care expenses is retained as is. When asked about this, the Finance Minister said it was decided to leave it intact pending the result of the current study of child care which will be announced later.

- \* Overall, the proposed changes will reduce federal income tax revenues by more than \$2 billion a year.

### STAGE II:

For the future, the Finance Minister announced a major sales tax reform under which "The existing sales tax will be replaced by a new sales tax that will apply to a much broader base. The result will be a lower tax rate and fairer system (which will)... be fairer for low- and middle-income Canadians (because)... it will be

accompanied by important changes in the personal income tax system (which will)... substantially increase the refundable sales tax credit... and extend this credit to many more Canadians."

Asked when these sales tax changes would take place, the Minister was evasive and said it would take some time to work out all the necessary details. It is generally believed that this new system would not be introduced before the next federal election.

### ANALYSIS

From women's point of view, the so-called reform exercise can best be described as a masterful sleight-of-hand. Indeed, it is extremely difficult to mobilize support against measures that give something to almost everyone. When the overall effect of the package is analyzed, however, many serious problems become obvious:

### A LESS PROGRESSIVE TAX SYSTEM

#### Income Taxes Versus Sales Taxes

NAC's position, along with that of all other social reform groups, is that the income tax should provide the bulk of government revenues. Our rationale is that this tax is the most progressive way for governments to raise money, because well-off people pay a substantially larger percentage of their income than do less advantaged individuals. At the other extreme are sales taxes, which impose a larger burden as incomes reduce, due to a combination of two factors. The first is that sales taxes are set at the same percentage for everyone, and the second that lower-income people must spend a greater proportion of their income on consumption goods.

On this basis, the government's continued intention to reduce the importance of the income tax comparative to that of sales taxes is definitely bad news. This is why NAC has strongly criticized the sales tax increases introduced in the last two federal budgets, and is even more strongly opposed to the implementation of the much larger sales tax hikes proposed for its Phase II.

When faced with this criticism, the government answers that poor

*continued on page 3*

people will not be affected because they will be granted refundable sales tax credits to counteract their increased sales taxes. This is a false argument because first, the sales tax credit will only do this if it is adequate to start with and is fully indexed thereafter, and the government has refused to commit itself to full indexing of this benefit, now or in the future; second, because welfare recipients derive little benefit from such credits because they are almost always counted as deductible income for purposes of their benefits; and finally, because middle-income people, who do not get the refundable credit, must bear the full brunt of larger sales taxes and see their position steadily deteriorate in comparison to that of upper-income people.

**Reduced Income Tax Rates for the Rich**

Remember the bank president who said two years ago that he did not need the few hundred dollars of family allowance the government gave his family? Under Michael Wilson's new tax proposals, he will most likely become entitled to a tax reduction of more than \$4,000 a year. Does that make sense to anyone? Yes, only to those in our government who are seeking every possible way to help their rich friends.

As a point of comparison, the tax savings Wilson's proposals will give to families making less than \$15,000 a year amount to a pitiful average of \$140. The savings for households in the \$15,000 to \$30,000 range are also very modest at an average of \$405.

The Finance Minister has made a big deal of the fact that his proposals would remove 850,000 low-income taxpayers from the income tax rolls. He forgot to mention that about a million poor taxpayers were added to the tax rolls in the last few years as a result of his de-indexing of the income tax exemptions and of his abolition of the low-income credit which existed before his government took office.

NAC disagrees with the bank president on family allowances - which are paid to his wife, who has never been heard to complain about them - but we think he is right that the government has no business giving him more money by reducing his tax rate. On the contrary, we believe that rich Canadians are severely undertaxed compared to their counter-

parts in many western countries, and have recommended the introduction of a wealth tax to increase rich people's contribution to our country's revenue.

**Lower Benefits for Women and Children**

One element was glaringly missing in the piles of tax reform documents produced by the Finance Department. None of their numerous tables showed the differential impact of the Finance Minister's proposals on women and men. NAC has formally requested that this omission be corrected and encourages other groups to do the same.

In the meantime, it is obvious that many women would lose. This is because the proposed changes have the effect of *increasing* middle-income taxpayers' net taxable income, which is the figure on which the calculation of the child tax credit is based. (Above the \$24,000 family income threshold, the credit diminishes as net income increases.) The inevitable result is that men's tax benefits will increase while mothers' child tax credit benefits will be lowered. This will bring about a further deterioration in the precarious financial situation of mothers at home. The government could have avoided this by raising the child tax credit, but it did not choose to do so.

As a result, the proposed changes would bring about a huge reduction in government funds devoted to children, in spite of NAC's and other women's groups' representations to the contrary. Estimates show that if the changes are implemented, more than a million families would get lower children's benefits. For example, families with a total income of \$30,388 a year would suffer losses ranging from \$84 to \$108 per child in 1988,

with two-earner families losing most. The total loss to middle-class parents could be as high as \$100 million. This is in addition to the losses brought about by the continued partial de-indexation of family allowances.

Another announced change which would reduce benefits for children is a side effect of the transformation of the exemption for children under 18 into a credit of \$65 a year. The result is that two-income families where both parents earn over \$27,500 will pay income taxes on family allowances for the first time.

Finally, the government insists that the abolition of the exemption for children aged 18 and older who are still at school, will not hurt parents because it will be compensated for by making tuition and education credits transferable to spouses or supporting parents. Time will tell whether this is true.

**Conclusion**

The recently-announced federal tax proposals were a skillful blend intended to appeal to everyone. Upon closer examination, however, it becomes evident that their main intent is to reduce the tax burden of upper-income people while increasing the relative burden of women, of parents and of other less well-off individuals. This is particularly true of the sales tax changes that are slated to come in the second phase in a few years.

It is definitely in women's interest to be informed and to work to reverse these regressive trends.

To react to these proposals, write to the Prime Minister and the Minister of Finance, as well as to the House of Commons Committee on Finance. The clerk of this committee is Marie Carrière, House of Commons, Ottawa K1A 0A6.

**BATTERED BUT NOT BEATEN**

by Lorraine Greaves  
Vice President

Some important reforms to deal with wife battering have been suggested by Linda MacLeod in the Report, *Battered but not Beaten* recently released by the Canadian Advisory Council on the Status of Women. However, sampling *only* shelter residents to form the basis of the report distorts the reality of wife battering in Canada.

The most important of the

recommendations concerns how to fund shelters and transition houses. The report echoes NAC's demands for a sustaining funding model instead of the currently used "per diem" model. This change would provide stability.

The report recommends increased salary levels for workers in shelters and transition houses, and recognizes the work of dedicated shelter staff.

Developing a national network of shelters and transition houses by

*continued on page 15*

---

feminist ACTION

# COMMITTEE REPORTS

## BONITA CLARK DEFENCE FUND

---

by Madeleine Parent  
NAC Employment Committee

The first meeting of the NAC employment committee since the 1987 Annual General Meeting was held in Toronto on June 28. There was a heavy agenda. Here are a few of the issues discussed:

### Equal Value

It is interesting to note that the Canadian Human Rights Commission (CHRC) is recommending restructuring and reform of the Equal Pay for Work of Equal Value section (11) of the Canadian Human Rights Code. NAC firmly believes that the law has not worked as it should. In 1985, there was still a 35% gap in pay between the average full-time earnings of working men and women according to Mr. Gordon Fairweather, CHRC Commissioner. However NAC lays part of the responsibility for this continuing inequality on the unnecessarily restrictive interpretation given the present law by the Human Rights Commission which turned down a complaint on behalf of Bell Canada operators, for example. The NAC employment committee will study the possibility of winning improvements in equal value law further and will prepare to make representations to the federal government, should there be an opportunity. Suggestions from NAC affiliates and friends are welcome.

### Free Trade

In all regions where possibilities exist, NAC is continuing its effort to build coalitions against a U.S.-Canada unilateral free trade deal. A delegation of NAC's national executive board attended the Ontario coalition's *Free Trade's No Picnic Picnic*, June 28 at Queen's Park.

### Sexual Harassment

Bonita Clark's complaint of sexual harassment against a foreman at Stelco in Hamilton is being processed through legal channels by Toronto lawyer Mary Cornish. The cause is a good one, but legal process is very expensive. Financial donations would be appreciated. Cheques should be sent to: *Steelworkers Fund for Bonita Clark* 600 East Mall, Suite 401 Etobicoke, Ontario M9B 4B1

### Job Training

Rebecca Coulter, chair of the NAC committee on job training for women presented a brief to the Senate committee. Lyse Leduc and Marie-Andrée Beaudoin of the Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) who accompanied the NAC delegation made a valuable

contribution to the discussion with the senator.

### Co-chairs

Jeri Bjornson of Manitoba and Marjorie Cohen of Toronto were chosen co-chairs of the employment committee for 1987-88.

---

## THE NEW PORNOGRAPHY BILL: NEW PACKAGING FOR AN OLD IDEA

Noëlle-Dominique Willems

In order to fully understand what legislators had in mind when they drafted this bill, we must first recall the events that led to it, especially the Fraser Report which sparked the current debate. Indeed, this report acknowledged the existence of a feminist perspective, putting it on the same footing as liberal and conservative views of the issue. Unfortunately, the recommendations did not reflect this.

It was therefore reasonable to expect that any new bills would take the feminist perspective into account. This certainly wasn't the case in then Justice Minister John Crosbie's approach. The bill he submitted to the House last year (which died on the order paper, a fact worth celebrating) lumped together lactation and ejaculation while deeming that any sexual act was reprehensible. In spite of the fact that lawmakers recognized the need to use the term "pornography" in the legal definition, the absence of any proper distinction among sexual acts listed within it made the bill unacceptable.

The improvements which the current Minister, Ray Hnatyshyn, sought to make to the bill held out the hope that certain aspects of feminist theory would prevail, more so since groups which had systematically criticized the Crosbie bill were consulted.

In fact, many feminist concepts are integrated into Bill C-54. By differentiating between erotica and pornography, it appeared that a longstanding demand, made by many women's groups, had finally been heard. The

final wording is disheartening when it is examined, because not only is all meaning stripped from the notion of erotica, but everything that is erotic according to this view is in its turn made into a criminal act.

Other comments made by women's groups were also heard, such as the necessity to put lactation and menstruation in context. In other words, representations of these acts are only criminal when they are used exclusively for sexual stimulation. It is not our intention to do an in-depth analysis of the bill within this short article, as NAC's Pornography Committee will be studying it during the next few months.

It is worth noting that despite our continuing strong belief that the production and distribution of pornography is a criminal act, NAC's last Annual General Meeting last May overwhelmingly endorsed a resolution calling for civil remedies against the proliferation of pornography. Should this be seen as a lack of confidence in the current government's ability to adopt a realistic approach to the problem and to see it for what it is, a tool which systematically keeps women in a position of inferiority? Probably. Nevertheless, we must continue to lobby for the drafting of an acceptable bill. It is increasingly important that NAC members actively participate in the Pornography Committee.

Contrary to what Betty Friedan has written, the struggle against pornography must not be seen as a secondary issue to be dealt with later. It must be waged simultaneously with the struggles against the impoverishment of women and for the improvement of living conditions in our society.

## JUSTICE DEPARTMENT QUIET ABOUT PLAN

by Lorraine Greaves, Co-Chair  
Male Violence against Women Committee  
The "new" sexual assault law, brought into effect in Canada in January, 1983, has long concerned NAC and many other women's groups in Canada. When the current government began the eval-

### JOINT CUSTODY PAPER PUBLISHED

by Fleurette Osborne  
Chair - Justice Committee

The boundaries of justice are wide and encompassing, and there is hardly an issue NAC engages in that is not connected to a legislative base. We will cast our net over a wide number of issues and liaise with other committees, but our particular focus will continue to be human rights, joint custody, mandating mediation and access. The committee would like to hear from other groups working on these issues.

The Attorney-General of Ontario has recently introduced legislation that will change the access rules. These changes will not be in the best interest of children and the women who are usually the custodial parents. We see this as an important change, which, given the rise and increasing power of fathers' rights groups, will find its way into other provincial legislation.

We plan to meet with the Attorney-General to outline our concerns and the impact of the provision on children and women.

We are still awaiting the promised amendments to the Canadian Human Rights Act. Meantime, we are preparing our position on what we believe the amendments should be. We will become more pro-active about this in the coming year.

The committee will experiment with decentralization and work with sub-groups which will provide us with information on other areas, and where feasible, we plan to support these groups. The committee will also liaise with the major organizations dealing with equality rights.

A paper has been prepared on joint custody and mandatory mediation and will soon be available. A nominal fee will be charged.

uation of the law promised at the time of its passage, NAC and other concerned groups eagerly watched.

Since that time, it has become apparent that an evaluation program has been designed that is not sufficiently victim-oriented. Total control of research is secure in the Department of Justice. Both rape and child sexual assault blend in one study. These concerns were documented in an *Action Bulletin* asking for lobbying support in November, 1986. Although no direct response to this lobby was made to NAC, a number of developments have occurred since.

*The Canadian Association of Sexual Assault Centres (CASAC) was asked for its assistance in developing a survey of sexual assault centre workers and their experience with rape law reform.*

*On May 11, 1987, at the annual NAC lobby, Justice Minister Ramon Hnatyshyn agreed to a meeting between NAC and Justice Department*

*officials involved in the monitoring program.*

*The meeting on June 11 in Ottawa included four representatives of NAC, Justice Department officials, and three independent researchers contracted by the Justice Department to do aspects of the field research in the monitoring program.*

Although the offer to strike an agreement with CASAC over a survey is a promising sign, the Justice Department continues to be very tight-lipped about the overall plan, sharing documentation with all the interested parties, and the development of the research instruments.

Attempts continue to open the lines of communication with the Justice Department, and to consolidate our energies with CASAC in an effort to determine whether the sexual assault monitoring program is something that NAC can support.

Stay tuned.

## NON-SMOKERS' HEALTH ACT APPROVED

by Wendy Williams  
Chair - Health Committee

The Health committee is one of 18 policy committees which will be active this year. Many women have expressed interest in working on health issues and all are welcome. We will operate by teleconference and through the mail. This will allow women from across Canada to participate as well as take our budget into account. Last year the budget was \$4000.

Resolutions presented at our Annual General Meeting directed us to work on three issues: reproductive technology, legalization of midwifery and gynecological research.

Is your group working on health issues which NAC should support? Should NAC have a position on these issues? We have policies on the National Health Act, Abortion, Smoking, Birth Control and Midwifery.

Letters, briefs and press releases were written on many topics last year including the Federal Bills C-22 - the Drug Patent Act, and C-204 on

smoking, extra-billing by MD's in Ontario, the licensing of midwives in Ontario, the collection of abortion statistics by Statistics Canada, the move by the federal Department of Health & Welfare to licence Depo Provera as a contraceptive and more!

Want to work on health? Write or phone either the NAC office in Toronto or Wendy Williams, 62 Bonaventure Ave., St. John's, Nfld. A1C 3Z6 (709) 579-5247.

**Hurray!**

MP Lynn McDonald's private member's Bill C-204, the *Non-Smokers' Health Act* was given approval in principle and referred to a committee for further study. Before it becomes law, Bill C-204 must be voted upon one more time in the House of Commons and once in the Senate. This bill would give us the right to a smoke-free work environment and the right to smoke-free travel.

## NAC WORKSHOPS ON WOMEN & HOUSING

by Brenda Doyle Farge  
NAC Housing Committee

The Canadian Association of Housing and Renewal Officials and the International Council on Social Welfare are co-sponsoring a Canadian conference to observe the *International Year of Shelter for the Homeless*, in Ottawa, September 13 to 16. NAC has accepted the special role of coordinating eight workshops on the special needs of women.

### NAC ORGANIZES AROUND C-49

by Lorraine Greaves  
Chair - Prostitution Committee

For the second year, NAC has established a committee to develop policy on prostitution, and to organize lobby activities around Bill C-49, and its monitoring program currently underway.

The committee is open to any interested NAC member. Please call the NAC office as soon as possible. The committee will be Toronto-based, but our intent is to communicate with corresponding members across the country. We are in particular need of members from the Maritimes and the West.

Our current goals are to increase the level of education both inside and outside NAC on the issue, continue doing outreach to prostitutes and prostitutes' groups across Canada, and continue to assess and monitor the impact of Bill C-49, the street soliciting law passed in December 1985.

As ever, the committee wants to hear your views, whether or not you can join. We especially want to work out some of the areas of conflict between members on aspects of this issue, with a view to consolidating our energies on pressuring the government to take an interest in the status of women who are prostitutes.

Please send comments or questions about the resolutions passed at the AGM or about the committee's work, and they will be published in this column.

The proposed workshops are:

- 1 **How is housing a woman's issue:** an overview of housing issues for women - women's hidden homelessness, women's housing status, access and discrimination.
- 2 **The Special Housing Needs of Women Fleeing Violent Relationships:** a workshop dealing with issues of family violence, and the lack of affordable housing for women and children victims.
- 3 **Women and Hostels:** the dilemma - an analysis and discussion of the way in which hostels are being used and the problems they present.
- 4 **Les Femmes et Les Logements:** a francophone workshop about housing issues and their impact upon women.
- 5 **Beyond Borders: Women, Dislocation and Distress -** a presentation of women's experience of homelessness in Canada and a look at how women deal with the trauma of dislocation.
- 6 **Women-developed Solutions:** an overview of Canadian examples of non-profit housing projects developed and controlled by women in Vancouver, Regina, Toronto, Halifax, and Quebec City.
- 7 **Mothers United for Metro Shelter:** a presentation of the advocacy and self-help activities of a grassroots organization of low-income single parents in Nova Scotia.
- 8 **Programs and Policies:** a focus on the opportunities and constraints presented by various housing programs and policies, and how these affect women needing affordable housing.

The workshops will be presented by women of diverse backgrounds from all parts of Canada.

### APARTHEID ENTRENCHED

by Alice de Wolff  
Canadian Foreign Policy Committee

On May 12 the Canadian government officially recognized a new ambassador from South Africa. This followed elections which placed an increased right-wing majority in power. NAC member groups, including the Voice of Women, the Congress of Black Women of Canada, the Quebec Task Force on Immigrant Women and the Quebec Committee in Support of Visible Minority Women are expressing increased concern that repression will escalate, along with the low intensity conflict in which South Africa is engaged throughout southern Africa.

Our Prime Minister has repeatedly promised to break diplomatic and economic ties with South Africa if the international community is not reassured of progress toward dismantling apartheid. Other government spokespeople have promised similar action if South Africa fails to

demonstrate its intention to adhere to international nuclear weapons non-proliferation agreements. Cabinet approved limited economic sanctions in September, 1986, which began to take effect in January. We are no longer importing agricultural products, uranium or steel. On the other hand there was an increase of 23 per cent in non-sanctioned products arriving in Canada last year, the most dramatic increase in clothing. The international community appears to have reached an impasse, illustrated by the continued resistance from Britain and the U.S. to discussion of economic sanctions at the Venice Summit in June.

NAC's member groups feel that the new South African government is signalling further entrenchment, not the dismantling of the apartheid system and that increased pressure from international bodies while important is too slow; the time for

*continued on page 14*



## CANADIAN REFUGEE POLICY OPPOSED

by Alice de Wolff

Canadian Foreign Policy Committee  
NAC has joined the Coalition for a Just Refugee and Immigration Policy and other groups across the country in opposing the passage of Bill C-55 which outlines a new refugee determination process for Canada. The Canadian Foreign Policy Committee is urging the government to drop the current bill and to substantially revise its proposals to ensure access to a humanitarian, just and efficient process for all people seeking asylum in Canada.

The bill is a response to several factors: larger numbers of people are seeking asylum in Canada; alleged "abuse" of the existing Canadian refugee determination process has become a focus of government concern; and there is a backlog of claims created by the length of the process. There are problems with the government's proposal. It does not reflect the recommendations made by community groups from across the country on how to speed up the process while maintaining adequate protection for people making claims. Instead, the bill presents a set of proposals which systematically discourage refugees from actually arriving at our borders, indicating the government's preference for situations where we can select refugee claimants either through embassies in their region of origin, or from refugee camps.

It is important to remember of whom we are speaking when we discuss refugees. Approximately 80 per cent of the world's 13 million refugees are women and girls, most from the third world. Political or environmental upheaval often affect women differently than men. The physical harassment women experience is often rape; many find themselves suddenly the head of the family, completely separated from

adult kin; women are often disadvantaged in providing for themselves or their families in strange and difficult surroundings, by a lack of education and paid work experience, by cultural forms of male dominance, or by childbirth. The procedures proposed by Bill C-55 which make the flight to safety more bureaucratic, or which make it possible for officials to choose the "best" refugees are likely to select out, or be inaccessible to poor women and most female heads of households.

The bill proposes procedures for determining the legitimacy of claims made by people who do manage to arrive at our borders. A disproportionate number of these claimants are likely to be men. In the critical first phase, a decision would be made relatively quickly - without an oral hearing. The human rights record of the person's country of origin, and whether he or she has passed through a third "safe" country (ie. one where they could have stayed) will often determine whether their claim can proceed. Stories of people's particular reasons for fleeing will not be considered until after this first phase. Then or after the second and third phases, which include an oral hearing and appeal procedures, people can be returned either to their country of origin or to a third "safe" country.

Critics have expressed concern about the handling of significant parts of the application process by embassies, in part because there are so few offices in "refugee producing" parts of the world, and in part because most refugees don't have time to wait. There are many concerns about how countries will be judged "safe," and how third countries will assure us that they will not send people back to their country of origin - and consequently into danger. The lack of an

assessment of the individual claimant's circumstance (oral hearing) in the first phase of the determination is contrary to the recommended practices of the UN High Commission for Refugees.

A woman can find it difficult to establish her own claim to be a refugee. Many are not themselves politically persecuted, but are harassed because of the activities of their husbands and sons, and consequently appear more like "economic migrants" than political refugees. In some parts of the world, women are persecuted because they insist on their right *as women* to be publicly active. Only a very broad interpretation of the UN Convention on Refugees would recognize a claim based on persecution because of sex. Discrimination or persecution based on sex is not included in the legislation, or the human rights records of many countries, which assures that women trying to make this kind of claim would not likely make it through the first phase of the proposed procedure.

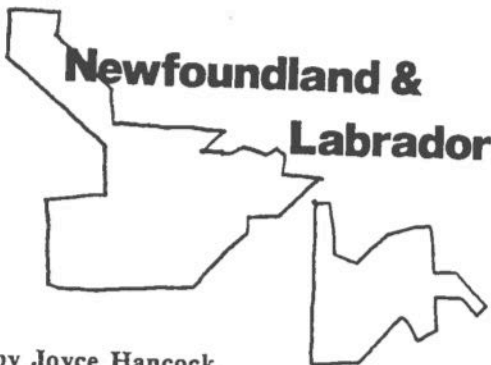
The bill did not receive second reading. It will likely be re-tabled in September either in its present form or revised. It is important that the government continue to hear over the summer that the bill needs to be dropped in favour of a more humanitarian, just and accessible procedure. Send telegrams and letters to the minister and your MPs. An excellent education kit *Borders and Barriers* which can help with designing actions has been produced by the Coalition for a Just Refugee and Immigration Policy, 947 Queen St. E., Toronto, Ontario M4M 1J9.

Coalitions have formed in most provinces. If you or your group wish to become active, contact names are available from your NAC regional representative or the NAC Canadian Foreign Policy Committee.



## REGIONAL NEWS

### CALL FOR MINISTER'S RESIGNATION



by Joyce Hancock  
Regional Representative

The biggest issue in our province recently has been child care. Three areas were targeted for the child care campaign: the cities of St. John's and Corner Brook, and the rural area of Bay St. George. The campaigns were successful and awareness of the issue has increased.

However a negative reaction to child care by the provincial minister responsible turned out to be a blessing in disguise. In early June in the Newfoundland House of Assembly, Charles Brett, Minister of Social Services was questioned about his government's commitment to increase its involvement in day care services. In response he said "that the province needed more conscientious mothers to sacrifice their careers and stay home to take care of their children," rather than more day care. The reaction to this statement and his further comment that if "conscientious mothers stayed home to raise their children there may be fewer (juveniles) in correction institutions," was overwhelming. Sandy Pottle of the Women's Centre in St. John's was deluged with calls from all parts of the province including civil servants; both she and the NAC Newfoundland representative wrote to the premier calling for Brett's resignation. Jeanette Andrews, president of the nurses' union demanded that he either support his opinions with facts (impossible according to Leslie Delaney, president of the St. George Status of Women Council or apologize to the working mothers of the province. "If he is unable to do either, then he should resign." she said. Ann Bell, president of the government-appointed Provincial Advisory Council on the Status of Women said the province

needs a structured day care program particularly for the "thousands of mothers who work in fish plants" who have no access to day care for their children.

On June 23, Brett visited the Bay St. George Women's Centre and I questioned him on this and another important issue, the lay-off of 35 social workers. This lay-off has created a multitude of problems in a province where family violence and sexual abuse have reached large proportions.

He said in a meeting with the president of the Bay St. George Status of Women Council and the president of the Bay St. George Single Parents'

Support Group, and myself, that he was beginning to realize the potential for increased problems that decreasing the number of full-time social workers would create.

He insisted that he is committed to increasing his government's involvement in child care, but budget restraint is making it extremely difficult.

The visit gave us the opportunity to impress upon him that women's groups throughout Newfoundland are aware and concerned about his personal attitude and have a real fear of how it will translate into department policy in the future.

### NAC DENIED ACCESS TO MEETING

by Patricia Campbell  
Regional Representative

#### Touching Base with Nova Scotia Members

I have distributed to all 26 member groups my first NAC PAC, a package containing a letter of introduction, copies of correspondence and press clippings. I've promised to send such packs periodically as a way of touching base and I've asked that, in turn, they write to educate me and to tell me what they want on my agenda for executive meetings. A few have taken me up on the invitation; I trust more will.

#### NAC and WAC in Nova Scotia -- Collaboration on Response and Representation

The Women's Action Coalition of Nova Scotia (WAC) has been vocal and vigilant since its formation in April and especially since its first executive council meeting in May. As NAC representative, I'm an ex-officio member of the council; I was there for part of that first weekend meeting and I intend to attend future meetings. The coalition is a tremendous boon to me as a pipeline to its 52 member



groups, 12 of which are NAC members. Coalition Coordinator Cheryl Aucoin lives nearby which makes consultation and coordination easy and pleasant. We have collaborated on several things already: at a recent press conference in Sydney, we applauded much of the Nova Scotia Liberal Party's Task Force report on women's issues, though we criticized Liberal Leader Vince MacLean's "categorical opposition" to free-standing abortion clinics; we requested observer status at the annual meeting of the Ministers Responsible for the Status of Women, held this year in Cape Breton, were turned down but won much press coverage in Sydney and Halifax (NAC has endorsed this proposal for observer status at future meetings); we welcomed but also warned the new president of the Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women that both NAC and

continued on page 10

## "WELFARE GAME" DEPLORED

by Kay Nandall

Regional Representative

The past two months have been exciting for women in New Brunswick: women on welfare organized a conference where social workers, social service agency staff and government administrators heard first-hand about the problems women on welfare face and the harsh reality of playing the "welfare game." New Brunswick women's groups are planning an evening in July to learn about co-ops, hoping that worker co-ops may provide an alternative to unemployment. The Women's Legal Education and Action Fund appeared in



a New Brunswick court on behalf of women wanting their children to use their maiden names. This has been impossible until now under provincial

law. The action was successful and New Brunswick children may now use their mothers' names. Over 300 women from across Canada attended the Women and Politics Conference. Barbara McDougall, Rosemary Brown and Lucie Pepin were guest speakers. Workshops included: *Young Women in Politics*, *Politics and the Media* and *How to Tap into Available Resources*. Most participants came away with valuable resources to be used if they choose to run for office. Two new transition houses have opened in the province but budget cuts have hit the family planning association and other programs.

## SUPREME COURT UPHOLDS WOMEN AT CN RAILWAYS

by Madeleine Parent

Regional Representative

The Supreme Court of Canada ordered CN Rail to hire at least one woman for every four new employees in its blue-collar jobs, traditionally held by men in Quebec and parts of the Maritimes. In a unanimous decision of the court, Chief Justice Brian Dickson said, "Systemic remedies must be built upon the experience of the past so as to prevent discrimination in the future."

After a seven-year battle by Quebec women, organized by Action Travail des Femmes, CN must hire as directed until women comprise 13 per cent of its workforce in the better paid jobs now held by men.

In 1981 women occupied 0.7 per cent of such jobs, and in 1987 they held only 2.7 per cent. These jobs require skills in what are traditionally men's trades in CN repair and maintenance shops.

Action Travail des Femmes and women claimants had filed a complaint with the Canadian Human Rights Commission in 1979. A tribunal found systemic discrimination by CN and ordered the Crown corporation to hire as above. This decision was upheld by the Supreme Court. CN had previously appealed the ruling and won its case in the federal Court of Appeals.

The June 1987 Supreme Court decision vindicates the women in their struggle for job equity. Let us hope that similar results can be won in the fight against racism on the job.

### One Step for Midwives

L'Office des professions du Québec has recommended to the Bourassa government that it legalize midwifery. At the same time, l'Office turned down a midwives' association's (L'Association des sages-femmes du Québec) request for professional status. Nurses unions in Quebec are also requesting the legal recognition of midwifery. Among those who support the practice there are still differences as to training standards that should be required of midwives.

However, Dr. Augustin Roy, president of the Quebec Medical Association has opposed legalized midwifery. Said the doctor, "Even if we like the poor girls, that is not a good enough reason to recognize them."

Clearly, there is much more campaigning to do before conditions surrounding childbirth in Quebec can be made more natural and attuned to women's needs and desires.

### Transition Houses

Another allocation of \$7.4 million for financing Quebec transition houses does not begin to fill the urgent need for shelters for battered women in 1987, 1988 and 1989. (The Quebec government had originally budgeted only \$6.3 million for this purpose.)

In June 1987 three transition houses in Quebec City announced that they were closing, due to starvation. Another 15 shelters may be forced to do likewise because of gross neglect by the Bourassa régime. Meanwhile as



usual, women volunteers throw themselves into the breach.

### Women a Majority in Universities

For the first time in history, more women than men were admitted to Quebec universities last year. 52.7 per cent of university students were women in 1986. Women were 53.5 per cent of those studying for a bachelor's degree, 74.5 per cent of those studying in health sciences and 50 per cent of those in administrative sciences. Only 32.6 per cent of those studying pure sciences were women who make up 52 per cent of the Quebec population.

### Child Care

A coalition of Quebec women's groups, including the Fédération des femmes du Québec, the Women's Committee of the Confederation of National Trade Unions and others launched a petition campaign to urge the federal government to work out with the provinces (Quebec in this case) ways and means of publicly funding non-profit quality, accessible child care centres.



## WOMEN'S HOUSING CO-OP

by Deborah Missere

Regional Representative

Sault Ste. Marie and District Women for Women formed a community board (all women with half from the target group) to develop a second-stage housing complex in the community. Second-stage housing is primarily for women who need secure, supportive housing. Funding was made available by a new Ontario provincial government program, *Program 3000*.

the Ministry of Community and Social Services and the Ministry of Health. Although cooperation by the three ministries appears to be a forward step in providing comprehensive services to women, there were problems; each ministry had to give approval according to its own criteria.

The project *Phoenix Rising*, will be a unique program for the Ministry of Housing because support services will be paid for by

have 25 one-, two- and three-bedroom units, all subsidized, all for households headed by women. The complex will include an education and support program and on-site day care. *Phoenix Rising* will be one of few second-stage housing units for women in Canada. The board has developed a cooperative management structure in which the residents play an active part in management.

## DOMESTIC WORKERS WIN PARTIAL VICTORY

by Barbara Cameron

Regional Representative

The NDP/Liberal Accord which kept the Liberal Party in power in Ontario for two years expired in June. The Liberals are enjoying strong support in the opinion polls and are expected to call a fall election.

Pay equity legislation covering the public and private sectors has now passed third reading. Important improvements sought by the Equal Pay Coalition were not included. Some of the remaining problems are: the lack of coverage for women working in all-female establishments, the exemption of establishments with less than 10 employees (accounting for 12.4 per cent of the female workforce), comparison of wages with the lowest comparable male rate, the definition of "gender predominance" as 70 per cent, the restriction of pay equity wage adjustments to one per cent per year, loopholes (such as merit, skills shortages, etc.) which will permit differences in compensation, the lack of separate pay equity funds or negotiations, union liability for

unequal pay, and no provision for third party complaints.

Domestic workers won a partial victory with improvements to the employment standards legislation now recognizing the principle of overtime. A regular work week is 44 hours and domestic workers are not entitled to lieu time or time and a half for overtime. The provision for lieu time perpetuates discrimination against domestic workers. The challenge under the Charter of Rights to Ontario legislation governing domestic workers endorsed at the NAC AGM will go forward.

A positive aspect of the legislation is that employers are now required to keep records and to enter into an agreement which explicitly states working hours. Domestic workers will be able to lodge a complaint under the employment standards legislation.

During May and June day care advocates were involved in a campaign in opposition to profit-making day care organized by the Ontario Coalition for Better Day Care and the Ontario Federation of Labour. The

Countdown for Child Care Petition sponsored by NAC, the Canadian Day-Care Advocacy Association and the Canadian Labour Congress was circulated.

In response to mounting public pressure, the Peterson government brought forward a white paper on child care in June. The main elements are: direct grants to child care services, available only to non-profit services pending the decision of the federal government on grants to profit child care; \$33 million in capital grants; a shift to the incomes test from the means test under the Canada Assistance Plan; doubling of subsidized spaces; and a requirement that all new schools include spaces for child care.

The Federation of Women Teachers' Associations of Ontario (FWTAO) is involved in a Charter of Rights case. A woman teacher is challenging the existence of separate associations for women and men teachers in the province. The FWTAO considers a separate women's organization essential to progress in the fight for women's equality in the teaching profession.

*Nova Scotia...continued from page 8*

WAC would be watching her, ready to support or exhort as necessary; finally, we participated in the Glace Bay demonstration which was part of the Countdown for Child Care Campaign. I attended the Halifax child care conference as NAC representative (copies of the correspondence and press clippings arising from these events form part of my *NAC PAC*). I'm very proud of the way the Nova Scotia Coalition has focused public attention on women and I'm grateful for members' ready support of me and of NAC as federal partner in advocacy.

### On pushing paper

The most taxing part of the NAC work for me these first two months on the job has been shuffling paper: photocopying, collating, sorting, filing -- the clerical tasks entailed in shepherding paper through the writing, editing, mailing process -- those are the killing chores. Yet that attention to administrative detail is, I know, the key to keeping in touch with member groups and making NAC an effective representative. And to think, the committee work, with its attendant paper chase, hasn't even started! A

couple of tactics have helped me prevent complete sensory overload-- like keeping a journal, faithfully, even daily, of time spent and tasks accomplished, and making notes, immediately, on any contentious developments (for me its been turning down a request to speak at a group's function). We need secretarial help, of course, and I plan to use most of my provincial budget to farm out some of the filing and clipping at least. The modest provincial budget is not nearly enough. I know, and if I make a recommendation at this early stage, it would be more money for clerical help.

## SEXUAL ORIENTATION NO GROUNDS FOR DISCRIMINATION

by Susan Spratt  
Regional Representative

The Human Rights Act has passed second reading. The bill will make Manitoba the third province, after Quebec and Ontario, to prohibit discrimination on the grounds of sexual orientation. An adjudicator ruled in 1985 that homosexuals could not claim protection because the wording of the existing law was too broad. The ruling aroused long-time concern about the need for an amendment but equally vocal demands for no change were heard. The amendment will help to ensure that sexual orientation, like religious belief will have no bearing on employment, housing or access to services. The bill provides maximum fines of \$2000 for individuals and \$10,000 for companies.

The coalition formed to oppose the amendment did an excellent job of deploying the Tory backlash of "homophobia." (Tory culture critic Gilles Roch likened homosexuality to necrophilia and bestiality.)

The NDP and Liberals have agreed to vote as a block in favour. "Manitobans have a record second to none in the country of protecting human rights and the dignity of persons," Attorney General Roland Penner said.

### Final Offer Selection

Final Offer Selection has received second reading; although the unions, especially those with women in the majority, International Garment Workers, CUPE, CCU, CAIMAW, etc. are vehemently opposed. The legislation enables employers to compel workers to vote on seeking a selector who will choose between a union and employer final offer. The fear of those opposed is that women and minorities will be coerced or intimidated by employers. The legislation effectively removes the right to strike.

### Coalition Against Free Trade

The Manitoba Federation of Labour (MFL) withdrew from the coalition on June 18, saying that they prefer red networking. A motion to disband the coalition carried but the organization was immediately reformed by representatives of 15 groups

including labour, women, farmers, unionists and churches. Members of the new coalition believe that the MFL preferred not to work with non-labour groups.

### Family Law

A white paper will be presented in September; already 93 individuals and groups have made detailed submissions to the discussion paper. Women fear that many of their concerns may not be met. However, concerns raised about the proposed rights of non-custodial parents and their increased ability to harass the custodial parent resulted in the redrafting of that section of the paper.

On June 28, the NAC executive board unanimously endorsed the national lobby to continue publication of *Herizons* magazine. The magazine has been discontinued for lack of funding. (The Quebec feminist maga-

zine, *La Vie en Rose* ceased operations June 30, after management decided that the accumulated deficit of \$150,000 was overwhelming. The magazine had operated for seven years and in 1985 was awarded the B'nai B'rith media human rights award for its commitment to fighting discrimination against women.)



## MINISTER'S HUMOUR FALLS FLAT

by Palma Anderson  
Regional Representative

The Saskatchewan Minister Responsible for Women's Issues was quoted as saying jocularly that the answer to the child care problem might be to put cabs on tractors. Continuing in this light vein the minister, speaking to the National Council of Women, said that the speech was bra-less "a couple of points and loose in the middle." The humour is not appreciated by the women of Saskatchewan who see daily evidence of the dismembering of the programs they have worked for. One-quarter of provincial monies were spent without approval

with the result that people are angry and politicized in unusual numbers.

In Regina 10,000 people, many of them "non-protesters," marched to the legislature. Saskatchewan women are taking an active part in forming a Solidarity-like coalition. Women all over the province are taking part in political life for the first time. They report that they enjoy the events which are a combination of protest against cuts and celebration of working together to solve the problems caused by cuts in such vital programs as planned parenthood and legal aid and by the privatization of the dental program for children which resulted in women practitioners losing jobs and male dentists gaining jobs.

Everything that the people of Saskatchewan feel sets it apart is being dismantled by the government with still another four years of the Devine regime ahead. The government's strategy seems to be to get the cuts over with now so that people will forget by the next election. The government has no mandate to dismantle, that was *not* part of its election platform. They seem totally anti-people.

PRO-CHOICE  
COALITION FORMED



by Rebecca Coulter  
Regional Representative

Reproductive Rights

*Abortion*

Government figures showed that in Edmonton in March 1986, 184 therapeutic abortions were performed compared to 114 in March 1987, a 38 per cent drop. Other provinces experienced an increase. Also in March, the Planned Parenthood Association of Edmonton (PPAE) sent 100 of their 137 clients seeking abortions to facilities outside of Edmonton.

Speaking at the PPAE annual general meeting, Dr. Frances Wren, a Calgary gynecologist who performs abortions at the Calgary General Hospital, said Alberta's doctors and politicians are allowing women needing abortions to be treated as scapegoats. She said the government and the medical profession "have not stood out towards the health of women..." and called on them to make the issue a priority by recognizing that women should have access to abortion.

The Toronto Morgentaler Clinic reported that record numbers of Alberta women go to the clinic, about three-quarters of them from Edmonton.

*Coalition*

A coalition of 16 groups have formed to work on providing access to therapeutic abortion. Establishment of a special abortion clinic has been suggested as a solution. Several feminist groups, the United Church, and the Alberta Federation of Labour have joined.

*Teenagers*

Alberta government officials, faced with a soaring rate of teenage pregnancy and sexually-transmitted disease (STD), produced an education program for teens that focuses on abstinence from sex. The Alberta teenage pregnancy rate is 40 per cent higher than the Canadian average. In 1986 Alberta had 55 pregnancies per 1000 women aged 12 to 19. The national average is 40 per 1000. The new curriculum will encourage teachers and public health staff to teach students that abstinence -- no birth

control or safe sex -- is the best way to avoid teenage pregnancy and STD's.

Hospitals minister Marvin Moore, who cut birth control counselling from medicare, said he thinks "one should expect a great deal of contraceptive counselling and sex education should be provided at the family level." Liberal MLA Bettie Hewes said in the legislature the cuts to contraceptive counselling "will be harmful to women and families in this province, and particularly, I submit, to young women."

PPAE said unwanted pregnancies among teenagers would increase because of medicare cuts and that, judging by the number of teenage pregnancies in Alberta, most parents are *not* providing their teenagers with contraceptive information. PPAE said the only way to reduce the teenage pregnancy rate was to provide both education and clinical services to teens. Only 11 of the 27 health units in the province provide family planning information and only two provide clinical services.

Community health minister Jim Dinning said Alberta municipalities should contribute more cash if they want to make birth-control counselling widely available. He said Calgary and Edmonton do, but 108 other municipalities do not.

After meeting with the Alberta Advisory Council on Women's Issues, Moore was willing to reconsider his decision to cut surgical sterilization from medicare but he would not budge on the cut of birth control counselling.

*Anti-abortion activism*

A public forum sponsored by the Abortion Caucus of the Alberta Status of Women Action Committee (ASWAC) was continually and loudly disrupted by anti-abortion activists. Speakers at the forum were Luanne Armstrong from ASWAC, Lynn Lathrop from the Ontario Coalition for Abortion Clinics and Dr. Nikki Colodny, a general practitioner working at the Morgentaler Clinic in Toronto.

Campaign Life sponsored a Mother's Day March to city hall in Edmonton. Addressing the group of 450, Edmonton lawyer Michael Rhodes said people can stop abortion by getting involved with pro-life groups. Rhodes acts for Campaign Life and Outreach for Life. Ann Beardshall,

Alberta Campaign Life president, said "Abortion is imposing a death sentence on another human being."

The majority of Edmonton MP's favour stricter enforcement of the 1969 abortion law. The MP's were surveyed prior to the House of Commons debate on Gus Mitges' motion wanting "the right to life, liberty, and security" of the unborn entrenched in the Constitution.

In Calgary, Harvie Andre, PC-Calgary Centre, wanted greater consensus. Paul Gagnon believed abortion was used as a method of birth control, and it is available on demand. He would vote for the motion. Arnold Malone, PC-Calgary Crowfoot, agreed with much of the pro-life movement. Don Mazankowski, PC-Vegreville, refused to comment. Only Jim Hawkes, PC-Calgary West, thought the present law was "about right" and opposed the motion because it was too rigid to be placed in the Constitution.

*Fort McMurray*

A physician who has fought for four years for the establishment of a therapeutic abortion committee said he would leave the province. He said the battle had polarized the medical community. Right after, the hospital board approved the membership and policies of a therapeutic abortion committee. The doctor said he did not know the committee was going ahead when he made his decision.

*Labour Code*

A new labour code was proclaimed in the fall session of the Alberta legislature. It was only because the opposition forced the session that the bill wasn't enacted by edict. The code is like those in B.C. and Quebec, designed to remove the right to strike. It includes no anti-scab clause and is meant to avoid another strike like the one at Gainers.

*Food Banks*

The only growth industry in the province is food banks. Welfare recipients are stigmatized and accused of spending money on beer and cigarettes. About 15,000 used the Edmonton food bank in March, and 16,920 in April. The Edmonton food bank said welfare recipients flooding the downtown area in search of affordable housing were the reason for

*continued on page 13*

## ACT IGNORED DAY CARE



by Joanne Whyte  
Regional Representative

Issues which require attention this summer in the NWT are the Child Care Act, Bill 4-87(1); proposed human rights legislation; the new affirmative action program; the need for midwifery in the Keewatin region; the family violence prevention program and Meech Lake.

### Child Care Act

The legislation makes no commitment, indeed no mention, of the need to fund public, non-profit day care. Without funding, and with the imposition of regulations, we are in danger of losing the few child care spaces now available. The legislation, like most NWT government policies, fails to recognize the true cost of living in the north. For instance, a single mother working for minimum wage barely qualifies for assistance. The legislation fails to recognize the needs of northerners. Many people, some being government employees, are forced to work 10 to 14 hours a day, six or seven days a week on at least a seasonal basis, yet cannot get or afford the child care they require to fulfill their obligations. The Minister has the right to exempt individual centres or whole communities from any of the regulations. The legislation and regulations are on file in the NAC Toronto office.

### Proposed Human Rights Code

I have not looked closely at the code but some failings are apparent:

- \* There is no mention of sexual orientation in the discrimination clause.
- \* The section on equal pay for work

*Alberta...continued from page 12*

the increase, which has coincided with June 1 cuts to shelter allowance cheques, affecting an estimated 20,000 people.

Edmonton Mayor Laurence Decore slammed the province for forcing Edmontonians to beg for food, and a food bank official said Getty and Decore aren't helping the hungry and homeless by using the food bank as a stage for political battles.

The food bank said welfare recipients are turning to the food bank because their food allowances are being used to help pay rent.

A visiting social work professor said food banks should phase themselves out to force government to fulfill its legal and moral responsibilities to

of equal value, which applies to the government only, fails to place an obligatory time limit on the employer; has no fixed formula for percentage increase per year until parity is reached; the section on pensions has no remedy for women who are locked into pension plans which are poorer than those of their male counterparts. Because pension plans entered into prior to the enactment of the code are not affected by the code, there is no remedy for this discriminating practice.

\* There is no recognition of the right to association or the right of assembly. Consequently, both the trade union movement and the native land negotiating teams are denied protection under the code.

### The New Affirmative Action Program

Previously the only affirmative action program in the NWT was for Natives. The program was designed to balance an obvious inequality in hiring practice. The new proposal extends affirmative action to women and the disabled, however, one must have been *born* in the NWT to benefit from the program.

Note that because of the poor promotion of the past program and the endless discrepancies in government program qualifications: three months for medical care, one year to vote territorially, two years to qualify for education loans, high school attendance to qualify for grants, there is a growing feeling of animosity among cultural groups in the NWT. We are on a similar road to that in the Yukon.

care for the poor. University of Regina professor Graham Riches said: "I think church involvement and food bank involvement...enables government to avoid criticism which they deserve."

### Justice

In custody cases parents must pay for the required home study. Custody seems to be going automatically to the father. If child sexual abuse is an issue judges say that women are using the issue falsely to deprive the father of his rights.

Judges are giving light sentences to rapists.

Although women have gained in the law books, they are losing consistently in the courts.

### Midwifery

The women of the Keewatin are being (forcibly) removed from their homes to give birth in larger centres. Often they are separated from their families for a month or more. They leave their child behind at a stressful time and, if there is no one else to care for the children, their husbands are forced off the land to provide care. The women of the Arctic have been giving birth without professional aid for 30,000 years; they do not need the assistance of the Department of Health and Welfare -- they need legalized midwifery.

### The Family Violence Prevention Program

*Social Services response to the Task Force on Spousal Assault (May 1986):*

The financial plan reveals that the actual budget for 1986/87 was \$1.6 million and \$1.2 million for 1987/88. Also \$800,000 was let lapse in the 1986-87 fiscal year. Additional problems are that government houses are left empty, sometimes furnished and heated, in towns with severe housing shortages; there are only two transition homes in the NWT (3.4 million square kilometers) and the cost of travel to these centres is outrageous; Travel from Grise Fiord to Iqaluit costs approximately \$1500 one way and departures are every second week; we have one professional working in the mental health field for all of the NWT. My budget for training counsellors this year is \$500. This will not even pay the travel and accommodation of a trainer from Yellowknife; every program is heavily dependent on volunteer help.

The government of NWT is depending on safe homes in towns and hamlets where confidentiality is almost impossible. Violence in the North is three to six times that of the South. The degree of violence is also much worse -- every home has a gun, an axe, a hunting knife and most of the year a red hot wood stove!

This government needs to be pressured this year to take action. The next election will be in the fall of 1987.

### Meech Lake

The leader of the government of NWT, Nick Sibbeston, is challenging the accord in the courts. In effect, the accord assures that neither the NWT or the Yukon will ever become provinces.



**British  
Columbia**

**HOSPITAL BOARD STRUGGLE CONTINUES**

by Robin A. LeDrew  
Regional Representative

BC seems fated to experience polarization. Even the women's movement had a taste last month as the BC and Yukon Association of Women's Centres held its annual general meeting. Thirty-six women's centres met to choose directions and ratify the constitution of a provincial and territorial organization. It was exciting and somewhat frustrating to watch 92 delegates struggle with consensus where there were strong differences of opinion.

The most controversial decision was to keep the association specifically representative of women's centres rather than to expand membership to include a broader range of women's organizations. Some centres had strong reservations about the decision, seeing it as narrow and exclusive. Others saw expansion as a threat to the now fairly even rural-/urban distribution of membership in the association and valued the focus on women's centres.

Again, polarization was the key word in the continuing battle over hospital boards in the province. Membership in hospital societies skyrocketed as *pro-choice* and *pro-life* forces actively recruited with different results in different communities: in Kamloops, the annual elections resulted in a clear mandate for a pro-choice board; in Vernon emergency resolutions, intended to democratize the hospital board society, were stalemated by the membership.

At the legislature the Social Credit government hit labour with two new bills: 19 sets in place a Labour Code to replace the Industrial Relations Reform Act; the Confederation of Canadian Unions warns that this legislation limits the right to strike, erodes collective bargaining rights, attacks union security, wipes out gains made in bargaining, encourages anti-union activity, and interferes with internal union affairs. It passed third reading after 89 days

or 110 hours of debate. The *Teaching Profession Act* is a major restructuring of the federation giving teachers the option to form non-union associations in each school. The act includes a morals clause which allows a principal or school board to fire a teacher on morals charges.

The teachers have responded with a work-to-rule program which seriously affects extracurricular activities throughout the province. Teachers have softened the backlash by holding meetings with parents and communities. Workers responded with a one-day general strike on June 1.

Both bills were the focus of a one-day general strike which brought hundreds of thousands of workers off

the job. Further attempts by the government to declare the strike an act of sedition were thrown out of court. However, even though the government scored few points in the fracas, organized and unorganized labour were polarized again.

The Coalition for Abortion Clinics is making steady progress towards the opening of BC's first free-standing clinic. The group is soliciting memberships. The address is P.O. Box 66171, Station F, Vancouver, B.C. V5N 5L4.

Court recently ordered intervention in a Vancouver birth by declaring a fetus a ward of the court before term. A coalition has been formed around the case which has serious implications for women's rights.

*Apartheid entrenched...continued from page 6*

peaceful change has virtually run out. We can and must express our concern.

NAC has called on the government to act on its promises to: revoke Canada's recognition of the South African ambassador; and impose and enforce strict import and export bans on goods coming from and going to that country.

We encourage all NAC member groups to send similar telegrams and letters to the PM, Joe Clark and to your MPs.

August 9 was South African Women's Day. Committees across the country organized events. One of the themes was a campaign to mobilize international attention on stopping the execution of Theresa Ramashamola, the first woman in South Africa to receive a death sentence. The national petition is printed below.

*"Theresa Ramashamola - the first woman in South Africa to receive the death sentence - was convicted for her alleged involvement in the killing of a collaborator, the deputy-mayor of a black township. The murder occurred in 1984 at the onset of a new wave of popular struggle against the oppressive conditions of apartheid.*

*Theresa is a symbol of all South African women political prisoners and detainees whose "crime" is their fight for a better future for their children and their demand for a free, non-racial and democratic South Africa.*

*We, the undersigned, join the international campaign to stop the execution of Theresa by demanding that the Canadian government intervene. The sentence is to be appealed on the 10th of September, 1987."*

Your group could send supporting signatures by August 31, 1987 to:  
South African Women's Day Campaign  
P.O. Box 672, Station P  
Toronto, Ontario M5S 2V4

Anti-apartheid coalitions are organizing in cities across Canada. Our concerns about the effects of apartheid on women, the conditions of women detainees, the effects on women of the low-intensity war being carried out with the front line states must be part of these organizations. A national list of anti-apartheid coalitions is available from the NAC Canadian Foreign Policy Committee.



## feminist ACTION FETAL RIGHTS MOTION DEFEATED

by Marylou Murray  
NAC Parliamentary Liaison

On June 2, 1987 by a vote of 62 to 89, the House of Commons defeated a motion, (M-37), moved by Gus Mitges (PC, Gray-Simcoe), to entrench fetal rights in the Charter of Rights and Freedoms.

Although it was most unlikely that the government would have changed the law if M-37 had succeeded, a favourable vote would have represented a great symbolic victory for anti-choice forces in Canada.

M-37 was debated for an hour on five different occasions between November and June. Selected in the fall as a 'votable' motion by the House Private Members' Business Committee, it had to be voted on after five hours of debate. During the debate, 17 MPs (16 male Conservatives, 1 male Liberal) spoke in favour of the motion while 13 MPs (1 male Liberal, 3 male and 2 female Conservatives, and 5 male and 2 female New Democrats) spoke against the motion. The central premise of those favouring M-37 was that life begins at conception and therefore abortion is murder. Speakers against M-37 were not necessarily pro-choice, although most did enter the debate from that perspective. Doug Lewis (PC, Simcoe North), parliamentary secretary to Deputy Prime Minister Don Mazankowski said that "In view of the lack of consensus for major change in the abortion law, and because the existing law strikes an acceptable balance for Canadians who hold opposing views, it is the government's position that it would be inappropriate to bring forth such an amendment." Margaret Mitchell (NDP, Vancouver East) spoke for many pro-choice parliamentarians when she said that ending legal access to abortion would not stop abortion but would endanger women's lives. Instead, she said, the focus must be on guaranteeing equal access to abortion services and on the prevention of unwanted pregnancies. "We want to ensure that all children enter this world under the best possible circumstances, wanted and loved and cared for with adequate resources. We want to ensure adequate support services to families before and after they make a choice to have children." Lise Bourgault (PC, Argen-teuil-Papineau) agreed, saying "What our Parliament should be debating today is the situation of thousands of

children who are presently being abused, who are deprived of the care they deserve, abandoned children, children who are hungry and cold." Further, she said "this motion hits squarely at the autonomy, the dignity and the safety of women in Canada...." Perhaps the most moving speech came from Jean-Guy Hudon (PC, Beauharnois-Salaberry) who said "Madam Speaker, I am here because I want to try and build a better world. I won't make a criminal of my daughter if some day she says: Dad I don't want this baby...I don't really like the implications of free choice but to me, the important thing is not to criminalize but to respect the choice someone has made, which may be a terrible choice but not criminal."

M-37 was defeated with a margin of 27 votes. No New Democrats voted in favour of the motion and NDP

Beaten...continued from page 3  
funding provincial and national associations is strongly recommended.

Two specific areas of concern to NAC's violence committee are the evaluation of male batterers' therapy programs, and of the safe home network concept suggested in some areas of Canada. Both these ideas, while appearing to be useful solutions to aspects of the problem, are not to be endorsed until adequate testing and evaluation has been done.

Overall, many of the suggestions require leadership and coordination from the federal government, through organizing a consistent charge-laying policy, organizing and evaluating training of lawyers and judges, and funding more advocacy clinics and coordinating committees similar to those in London, Ontario.

Similar requests for such federal leadership made by activists over the years can only be strengthened by the report.

In the buildup to these recommendations, Linda MacLeod "guesstimates" the rate of wife battering in Canada, through extrapolating from shelter records, bolstered by research done at the Battered Women's Advocacy Clinic in London, Ontario, she suggests that one million Canadian women are battered. The press and Pollster reaction to this figure has been skepticism thereby undermining the report's credibility. Interestingly, Health and Welfare Minister Jake Epp did not join in this chorus of nay-

leader Ed Broadbent was the only party leader to attend and cast a vote. Six Liberals voted for the motion, including Thérèse Killens (Saint-Michel-Ahuntsic) the sole woman to vote in favour. Four of the five women cabinet members cast nay votes, as did seven of their male cabinet colleagues. No cabinet ministers voted for the motion. Credit is surely due to status of women minister Barbara McDougall for both the appearance and non-appearance of her cabinet colleagues.

The defeat of M-37 is a victory for the pro-choice movement. But it is not enough to merely hold off assaults on women's right to choose. Positive steps to guarantee access to safe and legal abortions to all women are needed. Parliamentarians need to hear from us on this issue. Write a letter to your MP today.

sayers when asked to comment on the figure. Instead, he remarked that the actual figure was unknown.

The most significant problem with this report is the response to it. Although it in no way attempts to document the plight of *all* battered women (and batterers) in Canada, it has been widely interpreted that way.

The fact is that the majority of battered women in Canada *do not attend shelters* and do not need to. Although exact figures based on national surveys are unknown, it is estimated that only 15 to 20 per cent of battered women will be counted in a survey concentrating on shelters. Obviously, many of the women attending shelters have no other option because of poverty. Consequently, data gathered at shelters describing both the battered woman and her batterer will reveal, as Linda MacLeod's study does, a very class-biased profile of those involved.

This is no doubt comforting to those who influence public opinion and public policy on the issue, as the truth about wife battering, and its prevalence across all social classes in Canada, is once again suppressed.

Although Linda MacLeod's study offers up some strong recommendations for change, the basis on which this is done is limited. The complete picture, were it known, would reveal a wider description of those battered and battering, and quite possibly a higher, not lower "guesstimate."

## POUR DE VRAIES AMOURS...

Pour de vraies amours...



Prévenir la violence conjugale

Lorraine Greaves  
vice-présidente

Des réformes importantes pour prévenir la violence conjugale ont été suggérées par Linda MacLeod dans le rapport *Pour de vraies amours...*, publié dernièrement par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. Toutefois, en basant son rapport sur un échantillon qui ne porte que sur les résidentes des maisons de transition, le rapport déforme la réalité profonde de la violence conjugale au Canada. Les recommandations les plus importantes portent sur le financement des maisons d'accueil et de transition. Le rapport fait écho aux demandes du CCA d'un mode de financement permanent au lieu du mode des allocations journalières qui a cours. Ce changement assurerait la stabilité de ces maisons.

D'autre part, le rapport recommande des augmentations de salaire considérables pour les travailleuses des maisons d'accueil et de transition, tout en reconnaissant leur dévouement.

Enfin, on favorise beaucoup la formation d'un réseau canadien de maisons d'accueil et de transition en finançant des associations provinciales et pan-canadiennes.

Le Comité sur la violence du CCA s'inquiète de deux solutions contenues dans le rapport, soit l'évaluation des programmes thérapeutiques à l'intention des agresseurs et la constitution d'un réseau de maisons sûres, proposé pour certaines régions du Canada. Bien que ces deux idées semblent être des solutions utiles à certains aspects du problème, elles ne peuvent mériter notre appui tant qu'elles n'auront pas été vérifiées et évaluées.

Somme toute, bon nombre des suggestions demandent au gouver-

nement fédéral de faire preuve de leadership et de coordination, car il devra mettre en place une politique uniforme concernant les accusations, organiser et évaluer la formation des avocat-e-s et des juges, et financer plus de bureaux d'aide judiciaire et de comités de coordination sur le modèle de ceux de London, Ontario.

Le rapport vient renforcer des demandes semblables, faites par des militantes depuis de nombreuses années, pour que le fédéral prenne l'initiative sur cette question.

En guise de préparation à ses recommandations, et en se basant sur une analyse des statistiques des maisons de transition et de la clinique de consultation des femmes battues de London, Ontario, Linda MacLeod estime qu'un million de femmes sont victimes de violence conjugale au Canada. La presse et les maisons de sondage ont mis en doute la véracité de ce chiffre, ce qui a nui à la crédibilité du rapport. Il est intéressant de noter que le ministre de la Santé et du Bien-être social, Jake Epp, n'a pas contesté le chiffre, déclarant que nul ne savait quelle était la véritable étendue du problème.

L'accueil réservé au rapport est sans doute l'élément qui fait le plus problème. Bien qu'il ne tente aucunement de tracer le portrait de la violence conjugale *au complet* au Canada, il est perçu généralement dans ce sens.

À vrai dire, la majorité des femmes battues au Canada *ne sont pas dans des maisons de transition et n'ont pas besoin de l'être*. Bien qu'il n'existe aucune statistique exacte établie à partir d'enquêtes pan-canadiennes, on estime que seulement 15 % à 20 % des femmes battues seront comptées dans un sondage axé sur les maisons de transition. Il est évident que beaucoup des femmes dans ces maisons n'ont aucun choix parce qu'elles sont trop pauvres. Des données recueillies dans les maisons de transition, qui décrivent tant les femmes battues que les agresseurs, donneront un profil fondé sur la classe sociale, comme c'est le cas de l'étude de MacLeod.

Ce sera sans doute une consolation pour celles et ceux qui influencent l'opinion publique et la politique

gouvernementale sur cette question, puisque la vérité sur la violence conjugale, et sa présence dans toutes les classes sociales au Canada, est de nouveau cachée.

Bien que l'étude de Linda MacLeod formule des recommandations sérieuses en faveur du changement, la base sur laquelle elles reposent est trop limitée. Si nous pouvions apercevoir la situation globale, nous verrions une plus grande variété d'agresseurs et de victimes, et une évaluation du nombre de femmes battues qui serait tout probablement plus élevée.

*Alberta...suite de la page 16*

servent à payer leur loyer.

Un professeur de travail social en visite a déclaré que les banques alimentaires devraient fermer elles-mêmes leurs portes pour obliger le gouvernement à remplir ses obligations juridiques et morales envers les pauvres. Graham Riches, professeur à l'Université de Regina, a de plus déclaré, « Je crois que le rôle joué par les églises et les banques alimentaires... permet au gouvernement d'éviter les critiques qu'il mérite. »

**Garde légale des enfants**

Les parents doivent payer eux-mêmes pour l'examen des foyers dans les cas de garde des enfants. Il semble que la garde soit accordée automatiquement au père. Si on fait mention de l'abus sexuel des enfants, les juges déclarent que les femmes n'invoquent cette question que pour nuire aux droits du père. Enfin, les juges accordent des peines légères aux condamnés pour viol. Bien que les femmes aient fait des gains dans les textes de loi, elles perdent régulièrement devant les tribunaux.

*T.N.-O....suite de la page 14*

passé à l'action. La prochaine élection doit avoir lieu cet automne.

**L'Accord du lac Meech**

Le chef du gouvernement territorial, Nick Sibbeston, a lancé une action juridique contre l'Accord. Son action est fondée sur le fait que l'Accord assure que les T.N.-O. et le Yukon ne pourront jamais devenir des provinces.

## LA MOTION SUR LES DROITS DES FOETUS EST DÉFAITE

Marylou Murray

Le 2 juin, la Chambre des communes a rejeté, par un vote de 89 à 62, une motion (M-37) déposée par Gus Mitges (PC, Gray-Simcoe) pour ajouter les droits du foetus à la Charte des droits et libertés.

Bien qu'il fût peu probable que le gouvernement change la loi suite au passage de cette motion, son adoption aurait représenté une grande victoire symbolique pour les forces anti-choix au Canada.

La motion 37 a fait l'objet de débats d'une heure à cinq reprises entre les mois de novembre et juin. Ayant été retenue l'an dernier par le Comité sur les affaires émanant des député-e-s comme étant une motion sur laquelle il pourrait y avoir un vote, elle devait faire l'objet d'un vote après cinq heures de débats. Dix-sept députés (16 conservateurs, 1 libéral, tous des hommes) ont parlé en faveur de la motion tandis que 13 député-e-s (un libéral, trois hommes et deux femmes du PC, et cinq hommes et deux femmes du NPD) s'y sont opposé-e-s.

La thèse des supporteurs de la motion est simple : comme la vie commence au moment de la conception, il s'ensuit que l'avortement est un meurtre. Les opposant-e-s n'étaient pas nécessairement pro-choix, mais la plupart ont défendu cette perspective dans le débat. Doug Lewis, (PC, Simcoe Nord), secrétaire parlementaire du vice-premier ministre Don Mazankowski, a déclaré : « Devant l'absence d'un consensus en faveur de modifications importantes à la Loi sur l'avortement, et comme la loi existante réalise un compromis acceptable pour des Canadiens qui ont des points de vue opposés, le gouvernement estime qu'il ne serait pas opportun de présenter un amendement en ce sens. »

Margaret Mitchell (NDP, Vancouver Est) a défendu la position d'un grand nombre de parlementaires pro-choix lorsqu'elle a déclaré qu'on ne mettrait pas fin aux avortements si on interdisait cette intervention. On ne ferait plutôt que mettre en danger la vie des femmes. À son avis, il faut plutôt garantir un accès égal aux services d'avortement et prévenir les grossesses. « Nous voulons faire en sorte que tous les enfants viennent au monde dans les meilleures conditions possibles, qu'ils soient désirés, aimés

et élevés avec des ressources suffisantes. Nous voulons mettre des services de soutien à la disposition des familles avant et après qu'elles décident d'avoir des enfants. »

Lise Bourgault (PC, Argenteuil-Papineau) était du même avis, déclarant « Notre Parlement devrait aujourd'hui débattre la situation des milliers d'enfants qui sont maltraités, qui ne reçoivent pas les soins auxquels ils ont droit, des enfants abandonnés, des enfants qui ont froid et faim. » De plus, a-t-elle ajouté, « cette motion constitue à mon avis une attaque directe contre l'autonomie, la dignité et la sécurité de la femme au Canada... »

L'intervention sans doute la plus émouvante fut celle de Jean-Guy Hudon (PC, Beauharnois-Salaberry) qui a affirmé, « Madame la présidente, je suis ici afin de tenter de bâtir un monde différent. Je ne ferai pas de ma fille une criminelle parce qu'un jour elle aura dit : Papa, je ne veux pas de cet enfant-là. [...] Être pour le libre choix, ce n'est pas pour moi, et d'abord et avant tout ce n'est pas d'en faire une criminelle, mais c'est de respecter le choix de quelqu'un, un

Alberta... suite de la page 13

Immédiatement après cette déclaration, le conseil d'administration a approuvé la composition et les politiques d'un comité d'avortement thérapeutique. Le médecin a déclaré tout ignorer de la décision du comité lorsqu'il a pris la sienne.

#### Un nouveau Code du travail

Un nouveau Code du travail a été adopté au cours de la session d'automne de l'Assemblée législative. Le gouvernement était prêt à adopter le Code par décret si ce n'avait été de l'opposition qui a insisté pour que le projet soit étudié par l'Assemblée. Semblable à ceux du Québec et de la Colombie-Britannique, le Code supprime pratiquement le droit de grève. Il n'a aucune clause contre les briseurs de grève. Il a été conçu pour prévenir une grève comme celle qui a eu lieu à Gainers.

#### Les banques alimentaires, un mal nécessaire?

Les banques alimentaires sont la seule industrie en pleine expansion en Alberta. Les bénéficiaires d'aide sociale sont stigmatisé-e-s, étant

choix terrible, mais non un choix criminel. »

La motion 37 fut défaite par 27 voix. Aucun-e néo-démocrate n'a voté en faveur de la motion, et le chef de ce parti, Ed Broadbent, fut le seul chef à y participer et à voter. Six membres du parti libéral ont voté en faveur de la motion, dont Thérèse Killens (Saint-Michel-Ahunatic), la seule femme à l'approuver. Quatre des cinq femmes ministres ont voté contre, comme sept de leurs collègues. Aucun ministre a voté pour la motion. Il y a certainement lieu de reconnaître que la ministre chargée de la Condition féminine, Barbara McDougall, fut responsable tant de la présence que de l'absence des ministres lors du vote.

Cette défaite représente une victoire pour le mouvement pro-choix. Toutefois, il ne suffit pas de résister aux assauts contre le droit des femmes de choisir. Il faut faire des progrès réels pour garantir l'accès à des avortements thérapeutiques légaux pour toutes les femmes qui les désirent. Il faut que nos parlementaires entendent parler de nous sur cette question. Écrivez à votre député-e aujourd'hui même.

accusé-e-s de dépenser leur argent pour acheter de la bière et des cigarettes. Environ 15 000 personnes ont fait appel à la banque alimentaire d'Edmonton au mois de mars, et 16 920 en avril. Selon les responsables de cette banque, l'augmentation est attribuable en grande partie à l'arrivée massive de bénéficiaires à la recherche de logement à prix abordable. Pour aggraver la situation, les chèques d'allocation de logement ont été réduits le 1<sup>er</sup> juin. Environ 20 000 personnes sont touchées par cette mesure.

Le maire d'Edmonton, Laurence Decore, a accusé le gouvernement provincial d'obliger des citoyen-ne-s d'Edmonton à quêter de la nourriture. Cependant, un responsable de la banque alimentaire a déclaré que le premier ministre Getty et le maire Decore n'aidaient aucunement les mal-nourris et les sans-logis en se servant de la banque alimentaire comme champ de bataille politique. Toujours selon ce responsable, les bénéficiaires d'aide sociale font appel à la banque parce que leurs allocations alimentaires

suite à la page 17

## La lutte pour les conseils d'administration des hôpitaux se poursuit

Robin A. LeDrew  
représentante régionale

La Colombie-Britannique semble abandonnée aux confrontations. Le mouvement des femmes n'y a pas échappé le mois dernier lors de l'assemblée annuelle de l'Association des centres de femmes de la Colombie-Britannique et du Yukon. Trente-six centres de femmes se sont réunis pour ratifier les statuts de cette association provinciale et territoriale ainsi que pour lui donner une orientation. C'était une expérience stimulante et parfois frustrante de voir les 92 déléguées chercher le consensus lorsqu'il y avait des divergences d'opinion notables.

La décision la plus controversée fut celle de limiter l'adhésion aux centres de femmes, plutôt que d'ouvrir l'association à un grand nombre d'organisations féminines. Certains centres ont émis des réserves sur cette décision, qui leur paraît limitative et exclusive. Pour d'autres, une telle ouverture mettrait en jeu l'équilibre qui existe actuellement au sein de l'association entre les centres urbains et ruraux. De plus, elles

préfèrent accorder la priorité à ces centres.

D'autre part, la lutte se confirme entre les conseils d'administration des hôpitaux et le gouvernement provincial. L'adhésion aux associations hospitalières monte en flèche depuis que les groupes pro et anti-choix ont lancé des campagnes de recrutement dans diverses communautés. À Kamloops, un conseil d'administration pro-choix a obtenu un mandat clair pour la prochaine année. À Vernon, des propositions urgentes, qui visaient à démocratiser le conseil d'administration de l'hôpital, ont été rejetées par les membres de l'association.

À l'Assemblée législative, le gouvernement créditiste a assené deux projets de loi aux syndicats. Le projet de loi 19 remplace la Loi de réforme des relations industrielles par un Code du travail. La Confédération des syndicats canadiens a lancé un avertissement contre ce projet de loi, déclarant qu'il limite le droit de grève, supprime les droits de négociation collective, met en jeu la sécurité syndicale, annule des gains obtenus par l'entremise de négociations, encourage

### Colombie-Britannique



les activités anti-syndicales et enfin, qu'il s'ingère dans les affaires internes des syndicats. Le projet de loi a été adopté après 89 jours ou 110 heures de débats.

Le projet de loi sur l'enseignement est en fait une restructuration massive de la Fédération des enseignantes et enseignants. Il permettra à ces derniers de former des associations non-syndicales dans chaque école. Enfin, il comprend une clause sur les moeurs qui permettra au principal d'une école ou au conseil scolaire de congédier un-e enseignant-e pour cause de mauvaises moeurs.

Les enseignant-e-s ont répondu par une grève du zèle qui a considérablement nui aux activités parascolaires partout dans la province. Des réunions ont été organisées afin de sensibiliser les parents et les collectivités aux conséquences de la loi.

Une grève générale a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin pour dénoncer la loi 19 et pour manifester la solidarité du mouvement syndical avec les enseignant-e-s. Des centaines de milliers de personnes ont suivi l'ordre de grève. Le gouvernement a contré en accusant les syndicats de conspiration pour sédition, mais les tribunaux ont rejeté la requête gouvernementale. Bien que le gouvernement n'ait remporté qu'une mince victoire, le conflit a servi à opposer de nouveau les syndicats et les travailleuses et travailleurs non syndiqué-e-s.

Tout va bon train à la Coalition pour les cliniques d'avortement qui se prépare à ouvrir la première clinique d'avortement autonome en Colombie-Britannique. Les femmes désireuses d'adhérer à cette coalition peuvent écrire à l'adresse suivante : B.P. 66171, Succ. F, Vancouver (Colombie-Britannique) V5N 5L4.

Un tribunal provincial est intervenu récemment dans une naissance qui a eu lieu à Vancouver en déclarant le fœtus pupille de l'État. Une coalition s'est formée suite à cette décision, qui a de graves répercussions sur les droits des femmes enceintes.

### Nouvelle-Ecosse...suite de la page 9

En tant que représentante du CCA, j'ai assisté à la conférence sur la garde à l'enfance qui a eu lieu à Halifax. (Des copies de la correspondance et des coupures de presse qui ont trait à cette conférence faisaient partie de mon envoi aux groupes membres.) Je suis très fière de la Coalition et de la façon qu'elle a pu attirer l'attention du public sur les femmes. Je suis reconnaissante de l'appui qui m'a été accordé par les groupes membres à titre personnel et en tant que représentante du CCA, qui est perçu comme un partenaire fédéral dans la défense des intérêts des femmes.

### La paperasse : une occupation à plein temps

L'aspect le plus ennuyeux de ma tâche de représentante du CCA au cours des deux premiers mois a été la paperasse : photocopier, colliger, trier, classer - les tâches administratives nécessaires à la rédaction et à l'envoi

de documents. C'est ce qu'il y a de plus difficile à faire. Pourtant, c'est le soin que j'accorde à ces tâches qui me permet de demeurer en contact avec les groupes membres et d'être efficace. Quand je pense que le travail de comité, et toute sa paperasse, n'a pas encore commencé.

J'ai trouvé quelques méthodes pour me permettre de pas perdre le Nord : tenir religieusement un journal quotidien de mon emploi du temps et des tâches accomplies; écrire des notes immédiatement sur tout fait contentieux (par exemple, lorsque j'ai refusé de prendre la parole lors d'une activité d'un groupe). Il est évident qu'il nous faut de l'appui technique. Je compte bien dépenser une bonne partie du budget provincial pour embaucher quelqu'une pour classer et rassembler les coupures de presse. Le budget provincial est nettement insuffisant. Si j'avais une recommandation à faire en ce début d'année, ce serait d'augmenter le montant réservé au travail de bureau.

## LA LOI « OUBLIE » LA GARDE DES ENFANTS



Joanne Whyte

représentante régionale

Les questions qui retiennent notre attention cet été dans les Territoires du Nord-Ouest sont le projet de loi 4-87(1) sur la garde des enfants; le projet de loi sur les droits de la personne; le nouveau programme d'action positive; le besoin de sages-femmes dans la région du Keewatin; le programme de prévention de la violence domestique et l'Accord du lac Meech.

### Loi sur la garde des enfants

Ce projet de loi ne prend aucun engagement en faveur des services de garde publics sans but lucratif. De fait, il ne les mentionne même pas. Une fois ces nouveaux règlements adoptés, nous risquons de perdre les quelques places existantes dans les garderies s'il n'y a pas de financement supplémentaire. Comme la plupart des politiques du gouvernement des T.N.-O., le projet de loi ne tient pas compte du coût réel de la vie dans le Nord. Par exemple, une mère seule qui travaille au salaire minimum arrive tout juste à se qualifier pour des subsides. De plus, le projet de loi ne reconnaît pas les besoins des gens qui habitent dans cette région. De nombreuses personnes, dont certaines sont à l'emploi du gouvernement, sont obligées de travailler de 10 à 14 heures par jour, six ou sept jours par semaine, du moins sur une base saisonnière. Or, ces gens ne peuvent pas obtenir des services de garde dont elles ont besoin pour remplir leurs obligations. Lorsqu'ils existent, ces services sont trop chers. Le ministre aura le droit d'exempter des centres ou des collectivités entières de certains règlements. Le secrétariat du CCA a reçu une copie du projet de loi et des règlements.

### Un nouveau Code des droits de la personne?

Je n'ai pas encore eu le temps d'examiner ce Code de près, mais ses lacunes sont évidentes :

\* Il n'y a aucune mention de l'orientation sexuelle dans l'article traitant de la discrimination.

\* La section sur le salaire égal pour un travail de valeur égale, qui ne s'applique qu'au secteur public, n'impose aucune limite de temps sur l'employeur ni de formule pour

déterminer le pourcentage d'augmentation annuelle nécessaire pour obtenir la parité salariale. La section sur les régimes de retraite ne comprend aucune mesure corrective pour les femmes prises dans des régimes leur accordant des pensions inférieures à celles de leurs collègues masculins. Le Code n'étant pas rétroactif, cette pratique discriminatoire peut subsister dans les régimes de pensions existants.

\* Il n'y a aucune reconnaissance du droit d'association ou du droit d'assemblée. Par conséquent, le Code n'offre aucune protection aux syndicats et aux équipes autochtones de négociation des droits territoriaux.

### Le nouveau programme d'action positive

Par le passé, le seul programme d'action positive dans les T.N.-O. visait les autochtones. Ce programme cherchait à corriger des inégalités évidentes dans l'embauchage. Le nouveau programme comprend les femmes et les personnes handicapées, mais il y a une condition importante : il faut être *né-e* dans les T.N.-O. pour en profiter.

Il faut noter en passant qu'il y a une animosité croissante entre les différents groupes culturels dans les T.N.-O. à cause de la faible promotion de l'ancien programme et à cause des innombrables différences dans les critères d'admission aux programmes gouvernementaux. Il faut avoir habité dans les Territoires trois mois pour avoir droit aux soins médicaux, un an pour voter aux élections territoriales et deux ans pour obtenir un prêt étudiant (il faut d'ailleurs être allé à l'école secondaire ici pour obtenir un prêt). On dirait que les T.N.-O. sont décidés à revivre l'expérience du Yukon.

### Les sages-femmes

Les femmes enceintes de la région du Keewatin sont enlevées (contre leur volonté) de leurs maisons pour qu'elles puissent accoucher dans des collectivités plus importantes. Elles sont souvent séparées de leur famille pour plus d'un mois, devant abandonner leurs enfants à une période difficile de leur vie. Leurs maris doivent interrompre leur saison de chasse ou de pêche pour s'occuper des enfants s'il n'y a personne pour s'occuper d'eux. Les femmes de l'Arctique ont pu avoir

des enfants pendant 30 000 ans sans avoir recours à des services professionnels. Elles n'ont pas besoin de l'aide du ministère de la Santé et du Bien-être : elles ont besoin de sages-femmes autorisées à pratiquer.

### Le programme de prévention de la violence domestique

Nous connaissons maintenant la réponse du ministère des Services sociaux au rapport du Groupe de travail sur les femmes battues (publié en mai 1986). Les prévisions fiscales révèlent que le budget réel de 1986-1987 était de 1,6 millions de dollars, tandis que celui de 1987-1988 est de 1,2 millions de dollars. De plus, 800 000 \$ réservés à ce poste budgétaire en 1986-1987 n'ont pas été dépensés.

Pourtant, nous ne sommes pas à court de problèmes. Des logements construits par le gouvernement, qui sont parfois meublés et chauffés, demeurent inhabités dans des villages où il y a pénurie de logements. Il n'y a que deux maisons de transition dans tous les Territoires (une surface de 3,4 millions de kilomètres carrés) et le coût des déplacements est extraordinairement élevé. Un aller simple de Grise Fiord à Iqaluit coûte 1 500 \$ et il n'y a qu'un vol toutes les deux semaines. Nous n'avons qu'une professionnelle de la santé mentale dans les T.N.-O. Mon budget de formation pour des conseillères et conseillers n'est que de 500 \$, ce qui ne défrayera pas le transport et le logement d'une personne à Yellowknife. Tous les programmes dépendent beaucoup de l'apport des bénévoles.

Le gouvernement territorial mise sur des maisons sûres dans les villages, mais il est presque impossible d'assurer la confidentialité dans ces collectivités. La violence dans le Nord est de trois à six fois plus fréquente que dans le Sud. De plus, les actes de violence sont beaucoup plus graves : on retrouve dans chaque maison un fusil, une hache, un couteau de chasse et, la plupart du temps, un four à bois chauffé à blanc.

Il faut exercer des pressions sur le gouvernement cette année pour qu'il

*suite à la page 17*

## UNE COALITION PRO-CHOIX SE FORME

Rebecca Coulter, représentante régionale

## DROITS À LA REPRODUCTION

## Avortement

Selon des statistiques gouvernementales, 184 avortements thérapeutiques ont eu lieu à Edmonton en mars 1986 mais seulement 114 en mars 1987, une baisse de 38 %. Le nombre d'avortements a augmenté dans les autres provinces. D'autre part, l'association de planning familial d'Edmonton, Planned Parenthood Association (PPAE) a dirigé 100 de leurs 137 clientes qui voulaient un avortement à des établissements situés à l'extérieur d'Edmonton.

Prenant la parole devant l'assemblée annuelle du PPAE, Frances Wren, gynécologue de Calgary qui pratique des avortements à l'Hôpital général de Calgary, a affirmé que les médecins et les politiciens de l'Alberta acceptent que les femmes qui désirent un avortement servent de boucs émissaires. Elle a déclaré que le gouvernement et le corps médical « ne se sont pas prononcés en faveur de la santé des femmes ». Elle leur a demandé de faire de l'avortement une priorité en reconnaissant que les femmes devraient avoir accès à cette intervention.

La clinique Morgentaler de Toronto a révélé qu'un nombre record d'Albertaines visitent la clinique. Parmi ces dernières, 75 % venaient d'Edmonton.

## Une coalition voit le jour

Une coalition de 16 groupes a été formée pour améliorer l'accès aux avortements thérapeutiques. L'ouverture d'une clinique spéciale a été envisagée. La coalition regroupe plusieurs groupes féministes, l'Église Unie et la Fédération du travail de l'Alberta.

## Une situation alarmante

En réponse à la croissance vertigineuse des grossesses et des maladies transmises sexuellement chez les adolescentes et adolescents, le gouvernement provincial a lancé un programme d'éducation sexuelle qui met l'accent sur l'abstinence. Le taux de grossesse adolescente en Alberta est 40 % plus élevé que la moyenne canadienne. En 1986, l'Alberta avait 55 grossesses pour 1000 adolescentes âgées de 12 à 19 ans. La moyenne canadienne est de 40 pour 1000. Le nouveau programme encouragera les

enseignant-e-s ainsi que ceux et celles chargé-e-s de la santé publique de promouvoir l'abstinence - et non pas la contraception ni les méthodes préventives - comme étant la meilleure façon d'éviter les grossesses et les MTS.

Le ministre des hôpitaux, Marvin Moore, qui a supprimé les indemnités du régime d'assurance-maladie pour le counselling sur la contraception, estime qu'il « faut s'attendre à ce qu'une bonne partie des conseils sur la contraception et l'éducation sexuelle soient donnés au sein de la famille ». La députée libérale Bettie Hewes a déclaré à l'Assemblée législative que les coupures aux services de counselling sur la contraception « auront des effets néfastes sur les femmes et les familles de cette province et surtout, je crois, sur les jeunes femmes ».

Le PPAE maintient que le nombre de grossesses adolescentes non désirées augmentera à la suite des compressions à l'assurance-maladie. Selon l'Association, si l'on peut en juger d'après le nombre de grossesses adolescentes en Alberta, la plupart des parents ne renseignent pas leurs enfants adolescents sur la contraception. Toujours selon le PPAE, la seule façon de réduire le nombre de grossesses adolescentes est d'offrir des services éducatifs et cliniques. Parmi les 27 unités de santé de la province, il n'y en a que 11 qui donnent des renseignements sur la contraception et deux qui offrent des services cliniques.

Le ministre de la Santé communautaire, Jim Dinning, a déclaré que les municipalités de l'Alberta doivent financer directement les services de counselling familial si elles désirent avoir ces services. Selon le ministre, Calgary et Edmonton le font déjà, mais les 108 autres municipalités ne le font pas.

Après avoir rencontré le Conseil consultatif sur les questions féminines de l'Alberta, Moore s'est dit prêt à reconsidérer sa décision de supprimer les indemnités pour les stérilisations volontaires du régime d'assurance-maladie, mais a refusé catégoriquement de rétablir celles pour le counselling familial.

## Des manifestations anti-choix

Des manifestants contre l'avortement ont bruyamment interrompu à

maintes reprises le déroulement d'une réunion publique, organisée par le caucus sur l'avortement du Comité d'action sur le statut de la femme de l'Alberta (ASWAC). Les conférencières étaient Luanne Armstrong de l'ASWAC, Lynn Lathrop de la Coalition ontarienne en faveur des cliniques d'avortement et Nikki Colodny, une omnipraticienne qui travaille à la clinique Morgentaler à Toronto.

La Campagne Vie a organisé une manifestation pour la fête des Mères, qui s'est rendue à l'hôtel de ville d'Edmonton. S'adressant à un groupe de 450 personnes, Michael Rhodes, un avocat d'Edmonton, a lancé que les personnes qui désirent mettre fin à l'avortement doivent s'engager dans les groupes anti-choix. Rhodes travaille pour Campaign Life et Outreach for Life. Ann Beardshall, présidente de Campagne Vie Alberta, a déclaré « Avorter, c'est soumettre un autre être humain à la peine capitale. »

La majorité des députés d'Edmonton sont en faveur d'une application plus rigoureuse de la loi de 1969 sur l'avortement. L'opinion des députés a été recueillie avant le débat à la Chambre des communes sur la motion de Gus Mitges qui voulait accorder par voie d'amendement constitutionnel « le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité » à ceux qui ne sont pas encore nés.

À Calgary, Harvie Andre (PC, Calgary centre) désire un consensus plus général. Paul Gagnon est d'avis que l'avortement est utilisé comme contraceptif et qu'il est offert sur demande. Il s'est déclaré en faveur de la motion. Arnold Malone (PC, Calgary Crowfoot) est d'accord avec presque toutes les positions du mouvement anti-choix. Don Mazankowski, (PC, Vegreville) a refusé de se prononcer. Il n'y a que Jim Hawkes (PC, Calgary ouest) qui estime que la loi actuelle est « à peu près correcte ». Il s'oppose à la motion, la jugeant trop inflexible pour l'incorporer à la constitution.

## Du progrès à Fort McMurray?

Un médecin qui a lutté pendant quatre ans pour mettre sur pied un comité d'avortement thérapeutique a déclaré qu'il allait quitter la province, expliquant que la bataille avait divisé profondément la communauté médicale.

suite à la page 16

**La discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est interdite**

**Susan Spratt**  
représentante régionale

La Loi sur les droits de la personne vient de passer l'étape de la a été adoptée en deuxième lecture. Si cette loi est adoptée, le Manitoba deviendra la troisième province après le Québec et l'Ontario à interdire la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Un arbitre avait décidé en 1985 que les homosexuels ne pouvaient pas invoquer la protection de la loi existante parce que celle-ci était trop vague. Ce jugement avait rappelé le besoin, senti depuis longtemps, d'amender la loi, mais il avait également provoqué de nombreux appels en faveur du statu quo. Grâce à l'amendement, l'orientation sexuelle sera, tout comme les convictions religieuses, un motif illicite de discrimination en matière d'em-ploi, de logement ou d'accès aux services. La loi prévoit des amendes maximales de 2 000 \$ pour les individus et de 10 000 \$ pour les sociétés coupables de discrimination.

Une coalition mise sur pied pour s'opposer à l'amendement a très bien réussi à étaler l'homophobie du parti conservateur provincial. (Le critique tory des affaires culturelles, Gilles Roch, a comparé l'homosexualité à la nécrophilie et à la bestialité.)

Le NPD et les libéraux ont voté en bloc en faveur du projet de loi. « La population du Manitoba a un record insurpassé au Canada dans la protection des droits et de la dignité des personnes », a déclaré le Procureur-général Roland Penner.

**Choix d'un arbitre pour la dernière offre**

Le projet de loi sur le choix d'un arbitre pour la dernière offre dans les conflits de travail a passé la deuxième lecture, bien que les syndicats (surtout ceux composés en majorité de femmes, soit l'Union internationale des ouvriers et ouvrières du vêtement pour dames, le Syndicat canadien de la fonction publique, la Confédération des syndicats canadiens, l'Association canadienne des travailleurs et travailleuses des industries mécaniques et assimilées) s'y soient opposés avec véhémence. La loi permettrait aux employeurs d'obliger leurs travailleuses et travailleurs de tenir un scrutin sur le choix d'un arbitre qui réglerait le conflit de travail en adoptant soit la

dernière offre syndicale ou patronale. Les groupes opposés à la loi soupçonnent les employeurs d'y avoir recours pour intimider les femmes et les minorités ou les contraindre à accepter des conventions collectives défavorables. La loi supprime à toutes fins pratiques le droit de grève.

**Coalition contre le libre-échange**

La Fédération du travail du Manitoba s'est retirée de cette coalition le 18 juin dernier, déclarant qu'elle préférerait établir ses propres contacts avec les groupes. Une motion demandant la dissolution de la coalition a alors été adoptée. Toutefois, l'organisme a été relancé immédiatement par 15 groupes, dont des syndicats, des groupes de femmes et de fermiers, et des associations religieuses. Les membres de la nouvelle coalition estiment que la Fédération préférerait ne pas travailler avec des groupes autres que des syndicats.

**Droit de la famille**

Un livre blanc sur le droit de la famille sera présenté au mois de

septembre. Le document de discussion a déjà suscité des mémoires de la part de 93 personnes et groupes. Les femmes craignent de voir bon nombre de leurs demandes oubliées. D'autre part, une section du document a déjà été reformulée à la suite des inquiétudes soulevées par les droits que l'on proposait d'accorder aux parents qui n'ont pas la garde des enfants, droits qui leur auraient laissé le champ libre pour harceler l'autre parent.

Le 28 juin, le Conseil de direction du CCA a appuyé à l'unanimité le lobby canadien mis sur pied en faveur de la revue *Herizons*, qui a dû cesser de publier faute d'argent. (*La vie en rose*, revue féministe québécoise, a elle aussi dû fermer ses portes le 30 juin après que la direction ait décidé que le déficit accumulé de 150 000 \$ était devenu insurmontable.) *Herizons* paraissait depuis sept ans. En 1985, cette revue avait remporté le prix des droits de la personne décerné par le B'nai B'rith au média qui démontre le plus de dévouement à la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes.

**LE MINISTRE N'EST PAS DRÔLE**

**Palma Anderson**  
représentante régionale

Cherchant à être divertissant, le ministre responsable des questions féminines a déclaré dernièrement que le problème de la garde des enfants pourrait se régler de lui-même si on posait des cabines sur les tracteurs. Continuant dans la même veine, le ministre, qui s'adressait au Conseil canadien des femmes, a déclaré que son discours serait « sans soutien-gorge : deux points épars dans une masse flottante ». Les femmes de la Saskatchewan n'apprécient guère cet humour, car elles doivent assister au démantèlement quotidien des programmes obtenus à force de luttes. Un quart des dépenses provinciales ont été faites sans autorisation. Par conséquent, la population est en colère et de plus en plus de gens se politisent.

À Régina, 10 000 personnes, dont bon nombre se proclamaient « non-manifestantes », se sont rendues à l'Assemblée législative. Les femmes de la province jouent un rôle actif dans la formation d'une coalition genre Solidarité. De fait, des femmes de toutes les régions participent à la vie politique pour la première fois. Elles

affirment aimer ces activités, qui allient des manifestations contre les coupures et des célébrations du travail collectif pour régler des problèmes causés par des coupures apportées à des programmes essentiels comme le planning familial et l'aide juridique ainsi que par la privatisation du programme d'assurance dentaire pour les enfants. Cette dernière mesure a fait perdre des emplois aux femmes techniciennes au profit des hommes dentistes.

Tout ce qui fait l'originalité de la Saskatchewan, aux yeux de la population de cette province, est en train d'être démantelé par le régime Devine, qui a un autre quatre années de pouvoir devant lui. La stratégie gouvernementale semble être de faire les coupures dès la première année afin de donner le temps à la population de les oublier avant la prochaine élection. Le gouvernement n'a pas été élu avec mandat de démanteler ces programmes. Ces initiatives n'étaient pas comprises dans leur plate-forme électorale. Il donne l'apparence d'être un gouvernement qui est complètement anti-social.

## COOPÉRATIVE DE LOGEMENT POUR LES FEMMES

**Deborah Missere**  
représentante régionale

Le groupe Women for Women de la région du Sault-Ste-Marie a mis sur pied un conseil d'administration communautaire (composé entièrement de femmes, dont la moitié sont des clientes) pour créer un complexe résidentiel de deuxième temps. Le logement de deuxième temps sert surtout aux femmes qui ont besoin de résidences sûres offrant des services de soutien. Le projet a été financé par une nouvelle initiative provinciale, le *Programme 3000*. Ce programme n'a

pas d'équivalent au ministère du Logement puisque le coût des services de soutien sera assumé par le ministère des Services sociaux et communautaires et par le ministère de la Santé. Bien que cette collaboration entre les trois ministères semble marquer un progrès dans la prestation de services complets aux femmes, cela ne s'est pas fait sans problèmes : chaque ministère devait donner son approbation en fonction de ses propres critères.

Le complexe, qui sera connu sous le nom *Phoenix Rising*, se compose de 25



unités de une, deux ou trois chambres à coucher, qui seront toutes subventionnées. Tous les ménages devront être dirigés par des femmes. Ce projet sera un des rares complexes résidentiels de deuxième temps réservés aux femmes au Canada. Le conseil d'administration a mis en place une formule de direction coopérative qui permet aux résidentes de jouer un rôle actif dans la gestion du complexe.

## LES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES REMPORTENT UNE DEMI-VICTOIRE

**Barbara Cameron**  
Représentante régionale

L'entente néo-démocrate/libérale qui a gardé le Parti libéral au pouvoir en Ontario depuis deux ans a pris fin en juin dernier. On s'attend généralement à ce que les libéraux, qui jouissent de sondages d'opinion favorables, déclenchent des élections cet automne.

La loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et parapublic a été adoptée par l'Assemblée législative, sans que l'on y incorpore les nombreuses améliorations exigées par la Coalition en faveur de l'équité salariale. Parmi les problèmes qui persistent dans la loi, notons l'absence de protection offerte aux travailleuses des établissements où il n'y a que des femmes; l'exemption des établissements où il y a moins de 10 personnes (soit, 12,4 % de la main-d'oeuvre féminine); le fait que les comparaisons de salaires devront se faire avec le salaire le plus bas des hommes et que la « prépondérance de genre » est définie comme étant 70 %; la limitation imposée aux rajustements salariaux qui ne pourront être que de 1 % par année; la présence d'échappatoires (telles que le mérite, l'absence de personnes compétentes, etc.) qui permettent des différences salariales; l'absence de fonds réservés à l'équité salariale ou aux négociations; la responsabilité syndicale dans les inégalités salariales; enfin, l'absence de dispositions permettant les plaintes par des tiers.

Les travailleuses domestiques ont obtenu une demi-victoire à la suite d'améliorations à la Loi sur les normes

d'emploi qui reconnaît le principe des heures supplémentaires. La semaine de travail régulière est de 44 heures. Les travailleuses domestiques n'ont pas droit à une période de repos compensatoire ni à un taux majoré de moitié. La disposition sur la période de repos compensatoire ne fait que perpétuer une pratique discriminatoire envers ces travailleuses. La contestation de la législation gouvernant les normes de travail des travailleuses domestiques, fondée sur la Charte canadienne des droits et libertés, et qui a reçu l'appui du CCA lors de la dernière Assemblée générale annuelle, procédera tel que prévu.

Une des améliorations amenées par la loi porte sur les heures de travail. Dorénavant, les employeurs ont l'obligation de garder des registres et d'arriver à une entente qui précise exactement le nombre d'heures de travail. Les travailleuses domestiques pourront déposer une plainte en fonction de la Loi sur les normes de travail.

La Coalition ontarienne en faveur de l'amélioration des services de garde et la Fédération du travail de l'Ontario ont organisé une campagne contre les garderies à but lucratif qui a mobilisé les énergies des intéressées en mai et juin dernier. Des signatures ont été recueillies pour des pétitions lancées par le CCA, l'Association pour la promotion des services de garde à l'enfance et le Congrès du travail du Canada.

En réponse à la demande du public, le gouvernement Peterson a publié un livre blanc sur la garde des enfants,

également au mois de juin. Ses principales recommandations sont les subventions directes aux garderies, uniquement à but non lucratif, en attendant la décision du fédéral sur les subventions aux garderies à but lucratif; des subventions d'équipement s'élevant à 33 millions de dollars; un changement dans l'évaluation du revenu en s'éloignant des examens des ressources et des besoins du Régime d'assistance public du Canada; le doublement des espaces subventionnés; et la présence de garderies dans toutes les nouvelles écoles.

La fédération des associations des enseignantes, Federation of Women Teachers' Associations of Ontario (FWTAO), est présentement engagée dans un procès fondé sur la Charte des droits. Une enseignante conteste l'existence d'associations séparées pour les enseignantes et les enseignants de cette province. La FWTAO estime que l'existence d'une association réservée aux enseignant·es est essentielle pour lutter pour l'égalité des femmes au sein de cette profession.

*Québec...suite de la page 10*

**Femmes et Maternité**

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec a publié une brochure de 20 pages sur les femmes et l'accouchement. On peut se procurer un exemplaire de cette publication en s'adressant à :

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec  
1067, rue St-Denis  
Montréal (Québec) H2X 3J3  
Téléphone : (514) 842-5255



## CONFÉRENCE SUR L'AIDE SOCIALE

**Kay Nandlall**  
représentante régionale

Les deux derniers mois ont été très animés pour les femmes du Nouveau-Brunswick. Celles qui reçoivent du bien-être ont organisé une conférence réunissant les personnes qui font du travail social, celles à l'emploi des agences sociales et celles qui dirigent les programmes gouvernementaux. Ces dernières ont pu ainsi entendre de première main les problèmes que doivent affronter les femmes sur le bien-être et prendre connaissance de la dure réalité de leur condition. Les groupes de femmes du Nouveau-

Brunswick ont tenu une soirée d'information sur les coopératives au mois de juillet. En effet, on espère que la formule des coopératives ouvrières permettra de trouver une solution au chômage. Le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes était représenté au cours d'un procès provincial pour défendre le droit des femmes qui veulent donner leur nom de fille à leurs enfants. La loi provinciale l'interdisait. Le procès s'est terminé par une victoire pour les femmes.

Environ 300 femmes venues de toutes les régions du Canada ont

participé à la conférence *Les femmes et la politique*. Barbara McDougall, Rosemary Brown et Lucie Pépin étaient conférencières invitées. Les ateliers avaient pour thème les jeunes femmes et la politique; la politique et les médias; et, l'accès aux ressources existantes. La plupart des participantes en sont sorties enrichies, ayant pris connaissance de ressources qui leur seront très utiles si elles décident d'être candidates à une élection. Deux nouvelles maisons de transition ont ouvert leurs portes dans la province, mais les associations de planning familial et d'autres services de santé ont subi des coupures budgétaires.

## LA COUR SUPRÊME DONNE RAISON AUX FEMMES CONTRE CN

**Madeleine Parent**  
représentante régionale

La Cour suprême du Canada a ordonné à CN Rail d'embaucher au moins une femme par quatre nouveaux employés cols bleus. Par le passé, ces emplois étaient toujours réservés aux hommes, tant au Québec que dans les provinces maritimes. Commentant la décision unanime de la Cour, le juge en chef Brian Dickson a déclaré, « Les correctifs systémiques doivent tenir compte de l'expérience d'hier afin d'éviter la discrimination de demain ».

Action Travail des Femmes avait organisé cette lutte contre CN entreprise par des Québécoises il y a sept ans. La société de la Couronne doit se conformer à cette décision jusqu'à ce que les femmes constituent 13 % de la main-d'oeuvre dans cette catégorie d'emplois mieux payés qu'occupent présentement les hommes.

En 1981, 0,7 % de ces emplois étaient occupés par les femmes, tandis qu'en 1987, le pourcentage n'avait augmenté qu'à 2,7 %. Ces emplois dans les ateliers de réparation et d'entretien exigent des compétences que l'on retrouve dans les métiers traditionnels des hommes.

Action Travail des Femmes et des requérantes avaient déposé une plainte auprès de la Commission canadienne sur les droits de la personne en 1979. Un tribunal avait décidé que CN faisait preuve de discrimination systémique et avait imposé le jugement dont il a été question et que vient de confirmer la Cour suprême. CN avait appelé de la décision et obtenu gain

de cause auprès de la Cour d'appel fédérale.

La décision de juin 1987 de la Cour suprême donne raison aux femmes qui luttent pour l'équité en matière d'emploi. Espérons que nous obtiendrons des résultats semblables lorsque nous lutterons contre le racisme sur les lieux de travail.

### Un pas en avant pour les sages-femmes

L'Office des professions du Québec a recommandé la légalisation de la profession de sage-femme au gouvernement Bourassa mais il rejetait la demande de statut de corporation professionnelle qui lui avait été soumise par l'Association des sages-femmes du Québec. Les syndicats d'infirmières demandent également la reconnaissance professionnelle à ce titre. Les avis demeurent partagés quant à la formation que doivent avoir les sages-femmes.

Toutefois, le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle du Québec, s'est opposé à la légalisation de cette profession. « C'est pas parce qu'on les aime bien les pauvres petites qu'il faut les reconnaître », a-t-il déclaré.

Il est évident qu'il y a encore beaucoup de travail à faire au Québec avant que les conditions d'accouchement soient plus naturelles et reflètent davantage les besoins et les aspirations des femmes.

### Les maisons de transition

Une enveloppe budgétaire de 7,4 millions de dollars ne suffira pas à contenir tous les besoins des maisons

d'accueil pour femmes battues au cours des années 1987, 1988 et 1989. (Le gouvernement provincial n'avait d'abord accordé que 6,3 millions de dollars à ces maisons.)

En juin 1987, trois maisons de transition de Québec annonçaient qu'elles fermeraient bientôt leurs portes, faute d'argent. Quinze autres maisons devront peut-être subir le même sort, preuve de la négligence grossière du régime Bourassa. Comme d'habitude, des bénévoles tentent de réparer les pots cassés.

### Les femmes sont majoritaires dans les universités du Québec

Première dans l'histoire des universités du Québec : plus de femmes que d'hommes ont été admis l'an dernier. En effet, 52,7 % de la population étudiante en 1986 était des femmes : 53,5 % des personnes inscrites au baccalauréat, dont 74,5 % des étudiant-e-s en sciences de la santé et 50 % en administration. Toutefois, elles ne représentent que 32,6 % des étudiant-e-s en sciences pures. Les femmes constituent 52 % de la population du Québec.

### La garde des enfants

Une coalition de groupes de femmes du Québec, comprenant la Fédération des femmes du Québec et le Comité des femmes de la CSN, a lancé une pétition pour encourager le gouvernement fédéral à arriver à une entente avec les provinces (le Québec dans ce cas) sur les moyens de financer des garderies de qualité sans but lucratif, accessibles à toutes les personnes qui le désirent.

*suite à la page 11*

# NOUVELLES RÉGIONALES

## ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉMISSIONNER

**Joyce Hancock**  
représentante régionale

La garde des enfants est la question de l'heure ici. Trois régions ont été choisies pour des campagnes de sensibilisation : les villes de Saint-Jean et de Corner Brook et le village de Bay St. George. Les campagnes ont remporté un vif succès et de plus en plus de gens s'y intéressent.

Le ministre provincial chargé de ce dossier a fait des déclarations qui n'ont pas eu l'effet escompté. Début juin, on pose une question à l'Assemblée législative à Charles Brett, ministre des Services sociaux, sur l'augmentation de la participation du gouvernement aux services de garde des enfants. Il déclare que « la province a besoin de plus de mères consciencieuses, prêtes à sacrifier leur carrière pour rester à la maison et élever leurs enfants » et non d'améliorer ses services de garde. Il renchérit en déclarant « si les mères consciencieuses restaient à la maison pour élever leurs enfants, il y aurait moins de [délinquants] dans les établissements correctionnels ». Ces déclarations ont soulevé un énorme tollé de protestations.

Sandy Pottle, du Centre des femmes de Saint-Jean, fut inondée d'appels, dont certains de fonctionnaires, de toutes les régions de la province. Sandy et la représentante régionale du CCA ont écrit au premier ministre demandant la démission du ministre. Jeanette Andrews, présidente du syndicat des infirmières, demanda au ministre d'appuyer ses opinions avec des faits (impossible, selon Leslie Delaney, présidente du Conseil sur le statut de la femme de St-George) ou de présenter ses excuses aux mères qui travaillent à l'extérieur du foyer. « S'il est incapable de le faire, il doit démissionner », a-t-elle affirmé. Pour sa part, Ann Bell, présidente du Conseil consultatif sur le statut de la femme, un organisme provincial, a déclaré que la province avait besoin d'un régime de garde des enfants, qui profiterait surtout aux « milliers de femmes qui travaillent dans les usines de transformation du poisson » et qui n'ont pas accès à des services de garde pour leurs enfants.

Le 23 juin, le ministre Brett rendait visite au Centre des femmes de Bay St. George. J'ai profité de cette occasion pour l'interroger sur ses déclarations et sur une autre question d'actualité, la mise à pied de 35 travailleuses sociales et travailleurs sociaux. Cette mise à pied engendre de nombreux problèmes dans une province où la violence domestique et les abus sexuels ont atteint des dimensions graves.

Au cours d'une réunion à laquelle j'assistais en compagnie de la présidente du Conseil du statut de la femme de Bay St. George et la présidente du Groupe d'appui aux chefs de

famille monoparentale de cette localité, le ministre a admis qu'il se rendait de plus en plus compte de la relation entre la suppression de ces emplois à plein temps et l'aggravation de la situation. Il a insisté sur le fait qu'il voulait augmenter la participation du gouvernement à la garde des enfants, mais que les compressions budgétaires lui liaient les mains.

Cette visite nous a permis de lui rappeler que les groupes de femmes de toutes les régions de la province sont préoccupés par son attitude et craignent les répercussions qu'elle peut avoir sur les nouvelles politiques de son ministère.

## LA PRÉSENCE DU CCA EST REFUSÉE

**Patricia Campbell**  
représentante régionale

**Entrer en contact avec les groupes membres de la Nouvelle-Écosse**

Les 26 groupes membres du CCA de la Nouvelle-Écosse ont reçu mon premier envoi, qui comprenait une lettre d'introduction, des copies de lettres et des coupures de presse. Je me suis engagée à faire de tels envois régulièrement afin de maintenir le contact avec les membres. En retour, je leur ai demandé de me sensibiliser à leurs besoins pour que je puisse préparer ma participation aux réunions du Conseil de direction. Quelques groupes ont déjà répondu à mon appel. J'espère que d'autres le feront bientôt.

**Le CCA collabore avec la Coalition d'action des femmes**

La Coalition d'action des femmes de la Nouvelle-Écosse (CAF) a été vigilante depuis sa formation au mois d'avril. Elle a surtout fait parler d'elle depuis la première réunion de son conseil de direction au mois de mai. En tant que représentante du CCA, je suis membre ex-officio du conseil. J'ai donc participé à une partie de cette première réunion, qui a eu lieu au cours d'une fin de semaine. Je compte bien participer aux prochaines.

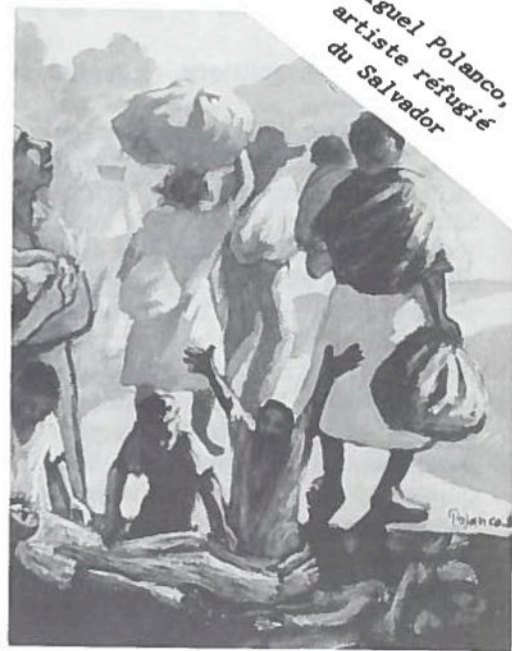
Cette coalition m'est extrêmement utile puisque je peux entrer en communication avec ses 52 groupes membres, 12 desquels sont membres du

CCA. Pour comble de chance, Cheryl Aucoin, coordonnatrice de la coalition, habite près de chez moi, ce qui facilite énormément la coordination et la consultation.

Nous avons collaboré à plusieurs activités dernièrement. Lors d'une conférence de presse, nous avons approuvé bon nombre des recommandations contenues dans le rapport du groupe de travail du parti libéral provincial, bien que nous ayons critiqué « l'opposition catégorique » du chef libéral, Vince MacLean, aux cliniques d'avortement autonomes. Nous avons demandé le statut d'observatrice à la rencontre annuelle des ministres chargé-e-s de la condition féminine, qui doit avoir lieu au Cap Breton cette année. Bien que notre demande ait été rejetée, de nombreux reportages ont été consacrés à la question dans la presse de Sydney et de Halifax. (Le CCA a accepté la proposition de demander le statut d'observatrice aux prochaines rencontres.) Nous avons souhaité la bienvenue à la nouvelle présidente du Conseil consultatif de la Nouvelle-Écosse sur le statut de la femme, tout en lui assurant que le CCA et la CAF allait surveiller ses gestes, prêts à l'appuyer ou à l'encourager comme bon nous semblerait. Enfin, nous avons participé à une manifestation à Glace Bay qui faisait partie de la campagne sur la garde à l'enfance.

*suite à la page 15*

*Miguel Polanco,  
artiste réfugié  
du Salvador*



*Avec la permission de  
The Moment, printemps 1987*

reflètent pas les recommandations formulées par les groupes communautaires partout au Canada, qui cherchent à accélérer le processus tout en protégeant adéquatement les requérant-e-s. Le projet de loi propose plutôt une série de mesures qui découragent systématiquement les réfugié-e-s de se présenter à nos frontières, démontrant par le fait même que le gouvernement préfère des situations où c'est « nous » qui choisissons les réfugié-e-s, soit par l'entremise de nos ambassades, soit dans des camps de réfugié-e-s.

Il est important de se rappeler de qui nous parlons lorsque nous utilisons le terme « réfugié-e ». Environ 80 % des 13 millions de réfugié-e-s de la planète sont des femmes et des filles, dont la plupart proviennent du tiers-monde. Les bouleversements politiques ou écologiques ont souvent des effets différents sur les femmes. Le harcèlement physique que subissent les femmes est souvent le viol. Bon nombre d'entre elles se trouvent du jour au lendemain chef de famille, complètement séparées de leur parenté adulte. Se retrouvant dans un milieu étrange et difficile, les femmes sont souvent désavantagées lorsqu'elles doivent pourvoir à leurs propres besoins ou à ceux de leurs familles, n'ayant aucune instruction ni expérience de travail rémunéré, subissant les formes culturelles de la domination masculine, ou étant accaparées par une grossesse ou un nouveau-né. Les méthodes de sélection proposées par le projet de loi C-55 bureaucratisent tout voyage éventuel vers la sécurité. Les responsables canadiens pourront dorénavant choisir les « meilleur-e-s » réfugié-e-s, ce qui aura probablement pour effet d'écarter les femmes pauvres ainsi que la plupart des femmes chefs de famille.

Le projet propose également une marche à suivre pour déterminer le bien-fondé des réclamations faites par les personnes qui réussissent à se présenter à nos frontières. Un nombre disproportionné de ces réclamants seront des hommes. Lors de cette première étape critique, une décision sera prise relativement vite-sans qu'il y ait d'audience orale. Deux facteurs pourront être invoqués pour déterminer si la personne a droit au statut de réfugié-e : le record sur les droits de la personne de son pays

d'origine et son passage dans un tiers pays « sûr ». Les raisons particulières qui ont motivé le départ de ces personnes ne seront entendues qu'après cette première étape. Tout au long de cette étape, ainsi que des deux suivantes (qui comprennent une audience orale et un processus d'appel), les réclamant-e-s pourront être retourné-e-s à leur pays d'origine ou dans un tiers pays « sûr ».

Les critiques du projet de loi s'inquiètent de l'importance accordée aux ambassades dans le traitement des demandes, en partie parce que le Canada n'a pas beaucoup de bureaux dans les pays « qui produisent les réfugié-e-s » et parce que les réfugié-e-s n'ont pas le temps d'attendre. On se demande quels critères seront utilisés pour déterminer si un pays est « sûr » ou non. Comment les pays tiers pourront-ils nous assurer qu'ils ne retourneront pas les réclamant-e-s à leur pays d'origine, et par conséquent, dans une situation dangereuse? L'absence d'évaluation des circonstances individuelles (audience orale) lors de la première étape est d'ailleurs contraire aux pratiques recommandées par le Haut-Commissariat aux réfugiés de l'ONU.

Une femme peut trouver qu'il lui est extrêmement difficile de démontrer le bien-fondé de sa demande d'asile. Beaucoup d'entre elles ne subissent aucune persécution politique, mais sont harcelées à cause des activités de leurs maris ou de leurs fils. Elles sont alors classées parmi les « immigrantes économiques » plutôt que les réfugiées politiques. Dans certains pays, les femmes sont persécutées parce qu'elles insistent sur leur droit *en tant que femme* d'être active dans la société. Ce n'est qu'en interprétant très largement la Convention des Nations Unies sur les réfugiés que l'on pourrait admettre une demande fondée sur la discrimination sexuelle. La discrimination ou la persécution fondée sur le sexe ne figurent pas dans l'actuel projet de loi, ni dans les droits de la personne d'un grand nombre de pays. Par conséquent, les femmes qui tentent de fonder leur demande du statut de réfugiée ne réussiraient probablement pas à franchir la première étape du nouveau processus de sélection.

Le projet de loi n'a pas reçu une deuxième lecture avant l'ajournement

de la Chambre. Tout indique qu'il sera soumis de nouveau en septembre, avec ou sans modifications. Il est important que l'on rappelle au gouvernement tout au cours de l'été qu'il doit abandonner ce projet en faveur d'une procédure plus humanitaire, juste et accessible. Veuillez envoyer des télégrammes et des lettres au ministre ainsi qu'à vos député-e-s. La Coalition pour des politiques justes en matière d'immigration et de réfugié-e-s vient de publier une excellente trousse de sensibilisation intitulée *Borders and Barriers* (947 Queen St. E., Toronto, Ontario, M4M 2J9).

Des coalitions se sont formées dans la plupart des provinces sur cette question. Vous pouvez obtenir les noms des personnes contacts dans votre région en communiquant avec la représentante régionale du CCA ou avec le Comité sur la politique étrangère canadienne du CCA.



## L'APARTHEID SE DURCIT

Alice de Wolff

Comité sur la politique étrangère du Canada

Le 12 mai dernier, le gouvernement du Canada acceptait les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud. Ce geste fut posé à la suite des élections qui ont augmenté la majorité du parti de droite au pouvoir. Des groupes membres du CCA, dont la Voix des femmes, le Congrès des femmes noires du Canada, le Groupe d'étude du Québec sur les immigrantes et le Comité d'appui aux femmes de minorités visibles du Québec, s'inquiètent de plus en plus d'un accroissement éventuel des mesures répressives et de la guerre larvée menée par l'Afrique du Sud en Afrique australe.

Notre premier ministre a promis à plusieurs reprises de couper les liens diplomatiques et économiques entre le Canada et l'Afrique du Sud, si la communauté internationale était insatisfaite des efforts entrepris pour abolir l'apartheid. Par ailleurs, des porte-parole gouvernementaux ont rappelé que ces menaces seraient mises à exécution si l'Afrique du Sud ne démontre pas son intention d'adhérer aux pactes de non prolifération des armes nucléaires. En septembre 1986, le Cabinet approuvait des sanctions économiques restreintes, entrées en vigueur en janvier 1987. Depuis lors, le Canada n'importe plus d'acier, d'uranium et de produits agricoles. Par contre, on a noté une hausse de 23 % dans l'importation de produits non sanctionnés, plus particulièrement dans le secteur du vêtement. Il semblerait bien que la communauté internationale soit dans une impasse, si l'on peut en juger d'après le refus de la Grande-Bretagne et des États-Unis

de discuter des sanctions économiques lors du Sommet de Venise en juin dernier.

Les groupes membres du CCA estiment que la victoire électorale remportée par le gouvernement sud-africain figera le système apartheid au lieu de le démanteler. Selon ces groupes, tout en étant importante, l'augmentation de la pression internationale ne se fait pas assez vite : l'heure du changement pacifique tire rapidement à sa fin.

Nous pouvons, et nous devons, exprimer nos inquiétudes devant l'aggravation de cette situation.

Le CCA demande au gouvernement de respecter ses promesses en résiliant les lettres de créance de l'ambassadeur d'Afrique du Sud et en jetant un embargo sur l'importation et l'exportation de produits sud-africains.

Nous encourageons tous les groupes membres du CCA à envoyer des lettres ou des télégrammes à cet égard au premier ministre Brian Mulroney, au ministre des Affaires extérieures Joe Clark et à leurs député-e-s.

La Journée des femmes sud-africaines aura lieu le 9 août. Des comités préparent diverses activités partout au Canada. On organise notamment une campagne pour mobiliser l'opinion internationale afin d'empêcher l'exécution de Theresa Ramashamola, première Sud-Africaine à avoir été condamnée à mort. Si vous n'avez pas encore entendu parler des activités spéciales dans votre région, veuillez communiquer avec le comité organisateur : South Africa Women's Day Campaign, C.P. 672, Succ. P, Toronto (Ontario) M5S 2Y4. Le texte de la pétition apparaît ci-dessous.

Vous pouvez le recopier et le retourner, avec les signatures recueillies, à l'adresse ci-dessus avant le 31 août 1987.

*Theresa Ramashamola - la première femme à être condamnée à mort en Afrique du Sud - a été trouvée coupable d'avoir supposément participé à un attentat contre un collaborateur, le maire adjoint d'un canton noir. Le meurtre a eu lieu en 1984 au début d'une nouvelle vague de lutte populaire contre les conditions oppressives de l'apartheid.*

*Theresa est le symbole de toutes les prisonnières et détenues politiques sud-africaines dont le « crime » est de lutter pour donner un meilleur avenir à leurs enfants et faire de l'Afrique du Sud un pays libre, non-racial et démocratique.*

*Nous, les soussigné-e-s, joignons la campagne internationale pour empêcher l'exécution de Theresa Ramashamola en demandant au gouvernement du Canada d'intervenir. L'appel de la condamnation doit avoir lieu le 10 septembre 1987.*

Au Canada, de nombreuses coalitions anti-apartheid voient le jour. Ces organismes doivent tenir compte des préoccupations soulevées par le CCA, à savoir : les répercussions de l'apartheid sur les femmes, les conditions de vie des prisonnières et les effets sur les femmes des conflits entre l'Afrique du Sud et les pays frontaliers. On peut obtenir une liste des coalitions anti-apartheid au Canada en s'adressant au Comité sur les affaires internationales du CCA, a/s du secrétariat à Toronto.

## La politique canadienne sur les réfugié-e-s est contestée

Alice de Wolff

Le CCA vient d'adhérer à la Coalition pour des politiques justes en matière d'immigration et de réfugié-e-s, qui s'oppose avec divers autres groupes au Canada à l'adoption du projet de loi C-55. Ce texte délimite la nouvelle procédure à suivre pour obtenir le statut de réfugié-e. Le Comité sur la

politique étrangère canadienne demande au gouvernement d'abandonner l'actuel projet de loi et d'en présenter un nouveau sensiblement différent qui assurerait l'accès à un processus humanitaire, juste et efficace à toutes les personnes qui demandent l'asile au Canada.

Le projet de loi est l'aboutissement de plusieurs facteurs. Le nombre de

personnes qui cherchent refuge au Canada est en augmentation. Le gouvernement est préoccupé par les supposés « abus » du processus actuel d'établissement du statut de réfugié-e. Enfin, les dossiers s'accumulent parce que le processus actuel est très long.

Les propositions du gouvernement ne sont pas sans problèmes. Elles ne

suite à la page 8

# ACTION féministe

## ATELIERS DU CCA SUR LES FEMMES ET LE LOGEMENT

Brenda Doyle Farge

La Canadian Association of Housing and Renewal Officials ainsi que le Conseil international de l'action sociale parrainent une conférence canadienne pour marquer l'Année internationale des sans-abri à Ottawa du 13 au 16 septembre. Le CCA a accepté le rôle spécial de coordonner huit ateliers sur les besoins particuliers des femmes.

### Le CCA se mobilise contre la loi C-49

Lorraine Greaves, responsable Comité sur la prostitution

Pour la deuxième année de suite, le CCA a constitué un comité pour élaborer des politiques sur la prostitution et pour organiser du lobbying au sujet de la loi C-49 et du programme de surveillance de sa mise en application.

La participation au comité est ouverte aux membres du CCA. Veuillez contacter le secrétariat du CCA le plus tôt possible si vous désirez le joindre. Ses réunions auront lieu à Toronto, mais nous avons l'intention d'avoir des correspondantes dans toutes les régions. Nous avons particulièrement besoin de membres des maritimes et de l'Ouest.

Présentement, nos objectifs sont de faire de la sensibilisation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du CCA, sur cette question, de continuer à établir des contacts avec des prostituées et des groupes de prostituées au Canada, et de poursuivre notre évaluation de l'impact de la loi C-49 sur la sollicitation dans les rues, adoptée en décembre 1985.

Le Comité désire toujours connaître vos opinions, que vous soyez membres ou non. Plus particulièrement, nous désirons régler les points contentieux qui existent entre les membres sur certains aspects de cette question, afin de consolider nos énergies dans le but d'exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il s'intéresse à la condition des femmes qui sont prostituées.

Veuillez envoyer vos commentaires ou vos questions au sujet des résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale annuelle ainsi qu'au sujet des activités du comité. Nous les publierons dans cette chronique.

1. Pourquoi le logement est-il une question d'intérêt pour les femmes. Une introduction aux aspects du logement qui préoccupent particulièrement les femmes, comme les femmes sans-abri cachées, la position des femmes, leur accès et la discrimination dont elles sont victimes.

2. Les besoins particuliers des femmes qui fuient les ménages violents. Un atelier consacré à la violence conjugale et à la pénurie de logement à prix modique pour les femmes et enfants victimes.

3. Les femmes et les maisons d'accueil : le dilemme. Une analyse et une discussion de la façon dont on utilise actuellement les maisons d'accueil et les problèmes qui en découlent.

4. Les femmes et les logements. Un atelier en français sur le logement et son impact sur les femmes.

5. Au-delà des frontières : les femmes, le déracinement et la détresse. Une présentation sur l'expérience

des femmes sans-abri au Canada et un regard sur les moyens utilisés par ces femmes pour résoudre les traumatismes du déracinement.

6. Les solutions proposées par les femmes. Une vue d'ensemble des projets canadiens de logements sans but lucratif élaborés et dirigés par des femmes à Vancouver, Regina, Toronto, Halifax et Québec.

7. Mothers United for Metro Shelter. Une présentation des revendications et des activités d'entraide d'une organisation populaire de mères seules à faible revenu en Nouvelle-Écosse.

8. Les programmes et les politiques. Une étude des possibilités et des limites des divers programmes de logement et des politiques variées en ce domaine, et de leur effet sur les besoins en logements à prix modique des femmes.

Ces ateliers seront animés par des femmes de divers milieux de toutes les régions du Canada.

### Le ministère de la Justice cache ses intentions

Fleurette Osborne  
Comité sur la justice

Comme la justice est un vaste domaine, très peu de questions qui retiennent l'attention du CCA sont sans ramifications législatives. Le Comité sur la justice élargira son champ d'action en s'intéressant à un plus grand nombre de questions et en entretenant des contacts réguliers avec d'autres comités. Nous continuerons cependant à nous intéresser tout particulièrement aux droits de la personne, à la garde partagée, à la médiation et l'accès obligatoires. Le Comité aimerait entendre parler d'autres groupes qui travaillent sur ces questions.

Le Procureur-général de l'Ontario a déposé un projet de loi qui changera les règlements gouvernant l'accès aux enfants. Ces changements ne sont pas dans les meilleurs intérêts des enfants et des mères qui en ont la garde. Nous estimons que c'est là un changement important qui aura des répercussions dans d'autres provinces, compte tenu de la montée des groupes de droits des pères.

Nous comptons rencontrer le Procureur-général pour lui faire part de nos inquiétudes quant à l'effet de ces changements sur les femmes et les enfants.

Nous attendons toujours les modifications demandées au Code canadien des droits de la personne. Entretemps, nous préparons notre réaction au projet gouvernemental anticipé. Nous allons devenir beaucoup plus actives sur cette question cette année.

Le Comité fera une petite expérience de décentralisation en collaborant avec des sous-groupes qui nous fourniront des renseignements sur d'autres questions. Nous les appuierons dans leurs démarches lorsque ce sera possible. Nous aurons aussi des contacts réguliers avec les principales organisations intéressées par les droits à l'égalité.

Nous avons rédigé un mémoire sur la garde partagée et la médiation obligatoire. Il sera bientôt mis à votre disposition pour une somme modique.

# LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE CACHE SES INTENTIONS

Lorraine Greaves, responsable adjointe, Comité sur la violence des hommes contre les femmes

Le CCA ainsi que beaucoup d'autres groupes de femmes sont toujours insatisfaits de la « nouvelle » loi sur les agressions sexuelles, adoptée en janvier 1983. Il va de soi que nous avons suivi de près l'évaluation, promise lors de l'adoption de la loi, et entreprise par le gouvernement actuel.

Depuis, il est devenu évident qu'un programme d'évaluation a été conçu qui n'est pas suffisamment axé sur les victimes. Le ministère de la Justice contrôle complètement tous les aspects du programme. Le viol et les agressions sexuelles contre les enfants ont été regroupés au sein d'une seule catégorie. Nous vous avons fait part de nos préoccupations dans un *Bulletin d'ACTION* de novembre 1986, alors que nous vous avons demandé d'exercer des pressions sur Ottawa. Bien que le CCA n'ait pas reçu de réaction directe

à ce lobby, la situation a quelque peu évolué.

\* L'Association canadienne des centres de secours aux victimes de viol (ACCSVV) a été invitée à participer à la préparation d'un sondage auprès des travailleuses de ces centres pour connaître leur perceptions des effets de la réforme.

\* Le 11 mai dernier, lors du lobby annuel du CCA, le ministre de la Justice Ramon Hnatyshyn a accepté qu'une rencontre se tienne entre le CCA et des responsables de son ministère chargés du programme de vérification.

\* Cette rencontre, qui s'est déroulée le 11 juin à Ottawa, réunissait quatre représentantes du CCA, des responsables du ministère de la Justice et des chercheuses indépendantes dont les

services avaient été retenus par le ministère pour réaliser certains aspects de la recherche sur le terrain.

Certes, l'offre du ministère d'arriver à une entente avec l'ACCSVV au sujet du sondage est encourageante. Toutefois, le ministère refuse de dévoiler l'orientation générale de l'étude, de partager de la documentation avec tous les groupes intéressés, et de révéler la méthodologie qui sera utilisée.

Nous continuons à essayer d'établir des contacts avec le ministère de la Justice, et de coordonner nos démarches avec celles de l'ACCSVV afin de déterminer si le programme de vérification de la mise en application de la loi contre les infractions sexuelles mérite l'appui du CCA.

Nous vous tiendrons au courant.

## Un comité étudiera la Loi sur la santé des non-fumeurs

Wendy Williams

responsable du Comité sur la santé  
Le Comité sur la santé est un des 18 comités politiques qui seront actifs cette année. Beaucoup de femmes se sont dites intéressées à travailler sur des questions de santé. Je tiens à rappeler qu'elles sont toutes les bienvenues. Nous nous réunissons par l'entremise de téléconférences, échangeant des documents par la poste. Ainsi, des femmes de toutes les régions peuvent participer, même si notre budget n'est pas très élevé. L'an dernier, nous avions 4 000 \$ à notre disposition.

Des résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale annuelle orienteront nos travaux sur trois questions cette année : les technologies de la reproduction, la légalisation de la profession de sage-femme et la recherche gynécologique.

Est-ce que votre groupe travaille sur une question de santé qui devrait recevoir l'appui du CCA? Le CCA devrait-il avoir une politique sur les questions qui vous intéressent? Nous avons des politiques sur l'avortement, le tabac, la contraception, les sages-femmes et la Loi canadienne sur la santé.

L'an dernier, nous avons envoyé

des lettres et des mémoires au sujet du projet de loi fédéral C-22 sur les brevets pharmaceutiques, le projet de loi C-204 sur le tabac, la surfacturation des médecins en Ontario, la légalisation des sages-femmes en Ontario, la cueillette de statistiques sur l'avortement par Statistique Canada, l'initiative de Santé et Bien-être Canada pour permettre l'utilisation du Depo-Provera en tant que contraceptif, etc.

Voulez-vous travailler sur les questions de santé? Si oui, veuillez communiquer avec le secrétariat à Toronto ou avec Wendy Williams, 62, av. Bonaventure, Saint-Jean (Terre-Neuve) A1C 3Z6 (709) 579-5247.

### Félicitations

Le projet de loi C-204, Loi sur la santé des non-fumeurs, présenté par la députée Lynn McDonald, a été adopté en principe. Le projet de loi est maintenant à l'étape de l'étude en comité. Avant de devenir loi, il doit être adopté de nouveau à la Chambre des communes puis être étudié par le Sénat. Ce projet de loi nous donnerait le droit de travailler dans un milieu sans fumée et de voyager à l'intérieur de véhicules où il serait interdit de fumer.

### La pornographie...suite de la page 4

Il est cependant symptomatique de voir que malgré la conviction que nous avons encore qu'il faut criminaliser la production et la distribution du matériel pornographique, la dernière assemblée générale du CCA au mois de mai a voté massivement en faveur de la recherche de recours civils à la prolifération du matériel pornographique. Doit-on y voir un manque de confiance à l'égard du gouvernement actuel d'être capable de réellement s'adresser au problème et de le voir pour ce qu'il est, un instrument de maintien systématique des femmes dans un rôle inférieur? Probablement. Malgré cela, nous devons continuer d'exercer des pressions pour qu'un projet de loi acceptable voit le jour et il est d'autant plus important de participer activement aux travaux du comité du CCA.

Contrairement à ce que Betty Friedan écrit, la lutte contre la pornographie ne doit pas être une lutte secondaire, il faut la mener simultanément avec la lutte contre l'appauvrissement des femmes et pour l'amélioration des conditions de vie dans notre société.

# RAPPORTS DES COMITÉS

## Fonds de défense Bonita Clark

**Madeleine Parent**  
Comité sur l'emploi

La première rencontre du Comité sur l'emploi du CCA depuis l'Assemblée générale annuelle de 1987 a eu lieu le 28 juin à Toronto. Notre ordre du jour était chargé. Voici quelques-uns des sujets que nous avons abordés.

### L'équité salariale

Il est intéressant de noter que la Commission canadienne des droits de la personne recommande une restructuration et une réforme de l'article 11 du Code canadien des droits de la personne. Cet article traite des salaires égaux pour le travail de valeur égale. Le CCA croit fermement que la loi n'a pas eu l'effet qu'elle était censée avoir. Selon le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Gordon Fairweather, il y avait encore un écart de 35 % entre les revenus des hommes et des femmes salarié-e-s à plein temps en 1985.

Le CCA attribue une part de la responsabilité pour la persistance de cette inégalité à la Commission elle-même, qui a continué d'interpréter de façon inutilement restrictive la loi actuelle, comme on a pu le constater dernièrement alors qu'elle refusait d'examiner une plainte déposée par des opératrices de Bell Canada. Le Comité sur l'emploi du CCA examinera les possibilités d'obtenir des améliorations additionnelles dans la loi sur l'équité salariale et se préparera à faire de nouvelles présentations au gouvernement fédéral, afin que nous soyons prêtes si l'occasion se présente. Nous sollicitons les suggestions des groupes membres et des Amies du CCA.

### Libre-échange

Dans toutes les régions possibles, le CCA continue de tenter de former des coalitions opposées à une libéralisation des échanges entre le Canada et les États-Unis. Une délégation du Conseil de direction du CCA était d'ailleurs présente à une manifestation-pique-nique organisée par la coalition ontarienne le 28 juin dernier à Queen's Park.

### Harcèlement sexuel

La défense de l'accusation de harcèlement sexuel contre un contremaître de l'usine de Stelco, située à Hamilton, Ontario, est assurée par Mary Cornish, avocate à Toronto. C'est une bonne cause, mais les frais juridiques sont très élevés et on sollicite des dons financiers. Veuillez libeller vos chèques à l'ordre du *Steelworkers Fund for Bonita Clark*, 600 East Mall, Suite 401, Etobicoke (Ontario) M9B 4B1.

### Formation professionnelle

Rebecca Coulter, responsable du

comité du CCA sur la formation professionnelle des femmes, a présenté un mémoire à un comité sénatorial. Lyse Leduc et Marie-Andrée Beaudoin, du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT), qui ont accompagné la délégation du CCA, ont fait des interventions particulièrement remarquées.

### Responsables du Comité

Jeri Bjornson du Manitoba et Marjorie Cohen de Toronto ont été choisies co-responsables du Comité sur l'emploi de 1987-1988.

## Le nouveau projet de loi sur la pornographie : une même intention, un style nouveau

par Noëlle-Dominique Willems

Pour bien comprendre l'intention du législateur, il est nécessaire de faire un rapide survol des événements qui nous y ont amenés et particulièrement de se pencher sur ce que le rapport Fraser avait amené de nouveau dans le débat. Ce rapport reconnaissait en effet la perspective féministe et, la considérait au même niveau que les perspectives libérales et conservatrices. Malheureusement, cette reconnaissance ne se traduisait pas au niveau des recommandations.

Nous aurions pu dès lors nous attendre à ce que le législateur en tienne compte dans les nouveaux projets de loi, ce fut loin d'être le cas dans l'approche de M. Crosbie. Le projet qu'il soumettait l'an dernier et dont on ne peut que se réjouir qu'il soit mort au feuillet, mettait indistinctement dans une même catégorie lactation et éjaculation et qualifiait tout acte sexuel de répréhensible. En dépit du fait qu'il ait reconnu la nécessité d'utiliser le terme de pornographie dans la définition légale, le manque de discrimination dont il faisait preuve dans les actes couverts par le projet le rendait inacceptable.

L'effort de redressement entrepris par son successeur nous portait à

croire que certaines données de l'approche féministe pourraient prévaloir dans la refonte du projet. En effet il y eut des consultations avec des groupes qui s'étaient livrés à une critique systématique du projet Crosbie.

De fait, plusieurs concepts féministes apparaissent dans le projet C-54. La nécessité de différencier érotisme et pornographie soulignée depuis longtemps par plusieurs groupes de femmes avait semblé être entendue. Le résultat est donc d'autant plus désolant lorsque l'on s'aperçoit que non seulement le concept d'érotisme est complètement vidé de son sens mais qu'en plus cette vision particulière de ce qui est érotique est criminalisée à son tour.

Certains autres commentaires ont porté fruit, dont la nécessité de mettre la lactation et les menstruations en contexte, c'est-à-dire de ne les criminaliser que lorsqu'elles sont utilisées à des fins de stimulation sexuelle exclusivement. Il ne nous appartient pas ici de faire une critique en profondeur du projet, le Comité de lutte contre la pornographie du CCA s'en chargera dans les mois qui viennent.

suite à la page 5

Les mesures fiscales...suite de la page 2

n'augure rien de bon. Le CCA a sévèrement critiqué les augmentations des taxes de vente annoncées lors des deux derniers budgets fédéraux. Nous nous opposons donc totalement à l'adoption de ces nouvelles augmentations qui doivent avoir lieu lors de la deuxième étape.

En réponse à ces critiques, le gouvernement répond que les pauvres ne feront pas les frais de cette mesure parce qu'on leur accordera des crédits d'impôt remboursables. C'est là un faux argument, d'abord parce que le crédit d'impôt sera efficace uniquement s'il est assez élevé et s'il est pleinement indexé. Or, le gouvernement refuse de s'engager à indexer ce crédit, ni aujourd'hui, ni demain. Deuxième défaillance de ce raisonnement, les bénéficiaires d'aide sociale bénéficient peu de ces crédits puisqu'on estime généralement que ces crédits sont des revenus qu'il faut déduire de leurs prestations. Enfin, la classe moyenne subira de plein fouet les effets de cette mesure, ne pouvant recevoir le crédit remboursable. Leur position se détériorera progressivement par rapport à celle des personnes à revenus élevés.

#### Une réduction des taux d'imposition pour les plus riches

Vous vous souvenez du président de banque qui a déclaré il y a deux ans qu'il n'avait pas besoin des quelques centaines de dollars que le gouvernement versait à sa famille à titre d'allocations familiales? Grâce aux modifications que Michael Wilson veut apporter au régime fiscal, il aura tout probablement droit à une réduction d'impôt de plus de 4 000 \$ par année. Qui osera prétendre qu'un tel geste est sensé? Seulement ceux dans le gouvernement actuel qui cherchent à aider leurs amis riches par tous les moyens imaginables.

Prenons une comparaison. L'allègement fiscal des mesures Wilson pour les familles ayant un revenu annuel inférieur à 15 000 \$ ne sera en moyenne que 140 \$, une somme pitoyable. D'autre part, les économies réalisées par les ménages gagnant de 15 000 \$ à 30 000 \$ sont également très modestes, étant en moyenne de 405 \$.

Le ministre des Finances a fait beaucoup de cas du fait que 850 000 Canadiennes et Canadiens à faible revenu ne paieront plus d'impôt grâce à ses propositions. Il passe sous

silence le fait qu'environ un million de contribuables pauvres ont dû commencer à payer de l'impôt au cours des dernières années à la suite de sa désindexation des exemptions d'impôt et de son abolition du crédit pour les gens à faible revenu.

Le CCA n'accepte pas le point de vue du président de banque sur les allocations familiales, qui d'ailleurs sont versées à son épouse, qui ne s'en est jamais plainte, mais nous convenons avec lui que le gouvernement n'a pas à lui donner plus d'argent en réduisant son taux d'imposition. Au contraire, nous croyons que les riches du Canada paient considérablement moins d'impôts que leurs homologues dans de nombreux pays occidentaux. C'est pourquoi nous avons recommandé l'introduction d'une taxe sur la richesse afin d'augmenter la contribution des riches aux revenus du pays.

#### UNE RÉDUCTION DES BÉNÉFICES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

Un élément brillait par son absence dans la masse de documents sur la réforme fiscale produite par le ministère des Finances: aucun des innombrables tableaux n'illustrait la différence d'impact des mesures Wilson sur les hommes et les femmes. Le CCA a officiellement demandé que cette omission soit remédiée et nous encourageons d'autres groupes à faire de même.

Entretemps, il est évident qu'un grand nombre de femmes seraient perdantes. L'effet des mesures sera d'augmenter le revenu imposable net des contribuables de la classe moyenne, et c'est ce chiffre qui sert au calcul du crédit d'impôt pour les enfants à charge. (Une fois le seuil de 24 000 \$ dépassé, le crédit diminue au fur et à mesure que le revenu net du ménage augmente.) Le résultat inévitable sera l'augmentation des avantages fiscaux des hommes alors que les crédits d'impôt pour les enfants dont bénéficient les mères diminueront. Par conséquent, la situation financière précaire des mères au foyer continuera de se détériorer. Le gouvernement aurait pu éviter cette situation en augmentant le crédit d'impôt pour les enfants, mais il n'a pas choisi de le faire.

Ainsi, le gouvernement réduira considérablement les sommes qu'il consacre aux enfants, malgré les demandes répétées du CCA et des autres groupes de femmes du Canada.

Selon certaines projections, plus d'un million de familles subiraient une réduction de leurs crédits pour enfants si les mesures sont adoptées. Par exemple, des familles ayant un revenu global de 30 388 \$ perdraient de 84 \$ à 108 \$ par enfant en 1988, les ménages à deux revenus perdant le plus. La perte globale pour les parents de classe moyenne peut s'élever à 100 millions de dollars, montant qui ne comprend pas les pertes causées par la désindexation partielle des allocations familiales.

Et ce n'est pas tout. L'exemption pour les enfants de plus de 18 ans deviendra un crédit valant 65 \$ par année, ce qui aura pour effet de réduire encore plus le montant des avantages fiscaux à l'égard des enfants. Suite à ce changement, les ménages à deux revenus dans lesquels les deux conjoints gagnent plus de 27 500 \$ devront payer de l'impôt sur les allocations familiales pour la première fois.

Enfin, le gouvernement maintient que l'abolition de l'exemption pour les enfants âgés de 18 ans et plus qui vont encore à l'école n'aura aucun effet négatif sur les parents parce qu'elle sera compensée en rendant les crédits pour les frais de scolarité transférables aux conjoints ou aux parents. L'expérience démontrera si c'est le cas.

#### EN GUISE DE CONCLUSION

Les nouvelles mesures fiscales annoncées par le gouvernement fédéral sont un mélange savamment dosé pour plaire à tout le monde. Toutefois, si on les examine de près, il devient vite évident que leur principal objectif est de réduire le fardeau fiscal des personnes à revenu élevé tout en augmentant le fardeau relatif des femmes, des parents et des moins fortunés. C'est surtout vrai des changements à la taxe de vente qui doivent entrer en vigueur au cours de la deuxième étape dans quelques années.

Les femmes ont tout intérêt à se renseigner et à entreprendre des démarches pour renverser ces mesures régressives.

Pour réagir à ces propositions, écrivez au premier ministre et au ministre des Finances, ainsi qu'au Comité de la Chambre des communes sur les finances. La greffière de ce comité est Marie Carrière, Chambre des communes, Ottawa K1A 0A6.



## Les conséquences des nouvelles mesures fiscales pour vous et les vôtres

**LOUISE DULUDE**, présidente du CCA, co-responsable du Comité sur la sécurité du revenu et la politique familiale

Le 18 juin 1987, le ministre des Finances Michael Wilson annonçait une série de modifications qu'il comptait apporter au régime fiscal.

### PREMIÈRE ÉTAPE :

#### Augmentation de l'impôt corporatif

Le taux d'imposition des sociétés sera réduit le 1<sup>er</sup> juillet 1988, mais l'élimination d'un grand nombre d'échappatoires fiscaux au même moment fera augmenter les revenus en provenance des corporations de 10 %, soit une augmentation globale de 5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Les secteurs les plus touchés sont les institutions financières, l'assurance et l'immobilier. Les sociétés minières et les industries manufacturières paieront aussi plus d'impôt, mais tous les autres grands secteurs en paieront moins.

#### Augmentation de la taxe de vente

Le 1<sup>er</sup> janvier 1988, la taxe de vente fédérale augmentera sur plusieurs articles. Les revenus fédéraux augmenteront de 300 millions de dollars par année suite à l'augmentation des taxes sur des produits ménagers comme le savon, les nettoyeurs, les désodorisants, les cires et les polis; les litières d'animaux domestiques; les jouets et le matériel sportif; les disques et les cassettes audio et vidéo. De plus, 870 millions de dollars supplémentaires seront prélevés au moyen d'une taxe de 10 % sur les services téléphoniques, à l'exception de l'abonnement résidentiel de base (appels locaux).

#### Réduction et redistribution de l'impôt personnel

Voici quelques-unes des mesures qui doivent entrer en vigueur en 1988 et qui auront des répercussions profondes sur nos impôts :

- Les dix taux d'imposition sur le revenu personnel, qui sont présentement de 6 % à 34 %, seront remplacés par un système à trois taux qui ne dépassera pas 29 %. L'effet de cette mesure sera de réduire les impôts de presque tous les contribuables, mais les réductions bénéficieront surtout aux gens dont les revenus sont les plus élevés.

- Un grand nombre d'exemptions et de déductions seront transformées en crédits d'impôt. Cette mesure bénéficie légèrement aux contribuables à faible revenu tout en réduisant les avantages fiscaux des classes moyenne et fortunée. Comme les exemptions qu'ils remplacent, les crédits ne seront pas entièrement indexés au coût de la vie.

- Certains abris fiscaux dont bénéficient surtout les riches sont abolis ou modifiés. Par exemple, l'exemption des gains en capitaux sera de 100 000 \$ et non cinq fois plus comme il avait été annoncé (elle demeurera à 500 000 \$ pour les fermes et les petites entreprises). Des impôts seront prélevés sur les trois-quarts, et non seulement sur la moitié, des gains en capitaux supplémentaires. La déduction de 1000 \$ pour revenus en intérêts et dividendes est abolie, comme l'est la déduction relative à l'emploi. Les déductions pour les régimes de pension et d'épargne-retraite demeurent essentiellement inchangées.

- Le crédit d'impôt remboursable pour taxe de vente, qui n'est pas indexé, augmentera de 50 \$ à 70 \$ par adulte et de 25 \$ à 35 \$ pour les enfants dans les familles où les revenus sont inférieurs à 16 000 \$, le crédit s'atténuant au fur et à mesure de l'augmentation des revenus. Le crédit d'impôt remboursable relatif aux enfants, qui est partiellement indexé, demeure inchangé.

- L'exemption pour les enfants âgés de 18 ans et plus qui vont à l'école ou l'université est abolie.

- La déduction pour les frais de garde n'est pas modifiée. En réponse à une question à ce sujet, le ministre des Finances a déclaré qu'on avait décidé de ne pas y toucher tant que durera l'étude en cours sur la garde des enfants.

Au total, ces modifications réduiront les revenus du fédéral de plus de 2 milliards de dollars par année.

### DEUXIÈME ÉTAPE :

Le ministre des Finances a annoncé une réforme importante de la taxe de vente, déclarant que « L'actuelle taxe de vente sera remplacée par une nouvelle taxe qui s'appliquera à une assiette beaucoup plus large. Il en résultera un taux de taxation moins élevé et un régime plus équitable [...]

pour les Canadiens à revenu faible ou moyen [parce que cette taxe] s'accompagnera d'importants changements de l'impôt des particuliers [dont le plus important consistera à] augmenter sensiblement le crédit remboursable au titre de la taxe de vente... et l'étendre à un plus grand nombre de Canadiens. »

Le ministre a évité de répondre aux questions sur la date d'entrée en vigueur de ce changement à la taxe de vente, déclarant qu'il fallait un certain temps pour en établir les modalités. On convient généralement que le nouveau système sera adopté après la prochaine élection fédérale.

### ANALYSE

Du point de vue des femmes, cette soi-disante réforme ne peut être décrite qu'en tant que magistral tour de passe-passe. Il sera en effet extrêmement difficile de mobiliser une opposition à des mesures qui offrent un cadeau à presque tous les contribuables. Toutefois, lorsqu'on analyse l'effet global de ces mesures, il est évident qu'elles causeront de sérieux problèmes.

### UN RÉGIME D'IMPÔT DES PARTICULIERS MOINS PROGRESSISTE

L'impôt sur les particuliers ou les taxes de vente?

Comme tous les autres groupes de réforme sociale, le CCA est d'avis que le gouvernement devrait retirer la majorité de ses revenus de l'impôt sur le revenu. Notre raisonnement est simple : l'impôt sur le revenu est la façon la plus progressiste d'obtenir des revenus, parce que les personnes des classes fortunées paient un pourcentage plus élevé de leurs revenus en impôt que les personnes moins avantagées. Les taxes de vente font exactement le contraire, car elles imposent un fardeau beaucoup plus lourd sur les gagne-petits, et ce pour deux raisons. D'abord, tout le monde paie le même pourcentage de taxe de vente. Puis, les gagne-petits doivent consacrer une proportion plus élevée de leurs revenus à des biens de consommation.

Ainsi, la volonté du gouvernement de continuer à réduire le montant de ses revenus provenant de l'impôt en faveur d'une nouvelle taxe de vente

*suite à la page 3*

# LA CAMPAGNE POUR LES GARDERIES PREND FIN

Susan Colley

## Comité sur la garde des enfants

La campagne pour la garde des enfants a pris fin sur les marches du Parlement le 15 juin. Environ deux cents personnes en faveur des garderies ont défilé au milieu d'un cortège animé composé d'enfants, de ballons, de rubans, de pétitions et de musique d'enfants. Les pétitions de chaque province étaient reliées par des rubans de couleur, symbolisant l'unité et l'appui qui existent partout au Canada pour un régime universel de garde des enfants. La présentation, qui s'est déroulée sur les marches du Parlement, a été faite par la famille Krieghoff, une famille canadienne qui a des besoins typiques en matière de garde des enfants. Flora McDonald, ministre des Communications, a accepté les pétitions en déclarant que son gouvernement favorisait une amélioration des services de garde des enfants au Canada!

Organisée par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE), le CCA et le Congrès du travail du Canada (CTC), la campagne de pétitions s'était déroulée très rapidement. Le message envoyé à Ottawa est qu'il y a un besoin urgent d'un régime de garde d'enfants universel, sans but lucratif, accessible et complet.

La campagne cherchait à influencer la politique du gouvernement fédéral en matière de garde des enfants, politique qui doit être dévoilée cet été. Nous espérons que le gouvernement fédéral n'acceptera pas les recommandations du rapport du comité Martin sur la garde des enfants, déposé à la fin de mars, comme base à sa politique et son projet de loi.

Des responsables des trois organisations qui ont lancé la campagne ont pris la parole devant Flora McDonald et les manifestant-e-s sur la



*Démonstration pour la garde des enfants sur la colline parlementaire.*

colline parlementaire. Nancy Riche, vice-présidente du CTC, a déclaré que des allègements fiscaux ne contribueraient pas à la mise en place d'un régime de garde des enfants au Canada. L'intervention de Louise Dulude, présidente du CCA, a porté sur le besoin d'un régime sans but lucratif, déclarant que la garde des enfants ne doit pas devenir une source de profits. Lynette Billard, présidente de l'ACPSFE, nous a encouragé à appuyer un régime complet de services de garde sans but lucratif, accessible à tous celles et ceux qui le désirent.

La présentation fut le point culminant d'une campagne urgente lancée il y a deux mois. Des pétitions ont été attachées à des rubans dans diverses communautés entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin. À Toronto, des milliers de manifestant-e-s s'étaient donné la main le 30 mai pour encercler Queen's Park en geste d'appui à la campagne et pour dénoncer le financement gouvernemental des garderies à but lucratif. À Glace Bay, au Cap-Breton, le 6 juin fut proclamé Journée de la garde des enfants. Des personnes, venues des quatre coins de cette île, ont érigé une ville de tentes pour manifester leur appui aux garderies sans but lucratif. À Edmonton, le 9 juin, des signatures ont été recueillies à l'hôtel de ville. On fit pareillement au cours de conférences provinciales sur la garde des enfants en Sas-

katchewan et en Nouvelle-Écosse. Des ballons ont été lâchés à Thunder Bay, Ottawa, Sarnia et Sudbury pour appuyer les objectifs de la campagne. Une exposition de dessins d'enfants a eu lieu à Frédéricton pour la faire connaître. À Terre-Neuve, les opinions anti-garderies du ministre des Services sociaux, Charles Brett, n'ont fait que multiplier les appuis accordés à la campagne et le nombre de pétitions et d'activités qui ont eu lieu à Saint-Jean, à Corner Brook et à Stephenville. Enfin, n'oublions pas les maisons ouvertes, les conférences de presse et les kiosques d'information dans les centres commerciaux et les foires qui ont été organisés dans des petites collectivités partout au Canada.

Le ministre de la Santé, Jake Epp, devait annoncer la politique du gouvernement en matière de garde des enfants à la fin de juin, mais il a reporté sa décision. Nous prévoyons maintenant qu'elle sera dévoilée à fin du mois d'août. Nous sommes à une période cruciale de la politique canadienne sur la garde des enfants. N'oubliez pas qu'il est encore temps de contacter votre député-e, d'écrire ou de téléphoner à Jake Epp et à Brian Mulroney pour exprimer votre appui à une augmentation du financement accordé aux garderies sans but lucratif. Des pétitions continuent d'être envoyées à Jake Epp. Envoyez la vôtre aujourd'hui même si ce n'est pas déjà fait.

## Lettres

Chère rédactrice,

**Objet : Plainte basée sur les droits de la personne déposée par la Division des transporteurs aériens de la SCFP contre Wardair Canada Inc.**

Au nom du Comité des femmes de la Division des transporteurs aériens de la SCFP, nous vous écrivons pour vous expliquer la plainte ci-dessus.

La Division des transporteurs aériens de la SCFP représente environ 7 000 agent-e-s de bord au Canada, dont 80 % sont des femmes.

Bien que les jours du « thé, café ou moi » soient presque disparus des transports aériens, les femmes continuent de subir un traitement sexiste et discriminatoire.

Suite au dépôt de cette plainte et de la publicité subséquente, celle qui avait déposé la plainte au nom du syndicat, Senka Dukovich, présidente du Comité des femmes de la section locale 4015, a fait l'objet d'une enquête, a été menacée d'être congédiée ou de subir des mesures disciplinaires et enfin, a reçu une suspension de deux semaines. Une autre agente, qui avait porté des accusations de discrimination et déposé un grief, a retiré sa plainte, craignant d'être harcelée davantage par Wardair.

Notre syndicat a déposé une plainte auprès du Conseil canadien des

relations du travail. Nous croyons qu'en déposant cette plainte et en la faisant connaître, nous agissons conformément à nos droits légaux et nos libertés fondamentales. Nous croyons également que la compagnie a réagi comme elle l'a fait pour intimider nos autres membres, y compris les responsables du syndicat.

Nous demandons l'appui des femmes et des groupes de femmes et vous invitons à écrire à Wardair Canada Inc. pour encourager ce transporteur à corriger le traitement qu'il réserve à ses agentes de bord. Nous aimerions aussi recevoir une copie de votre correspondance. L'adresse de Wardair est : Peter Bolton, vice-président, Relations avec la clientèle, Wardair Canada Inc., 3111 Convair Drive, Mississauga, Ontario L5P 1C2.

Grâce à votre appui, nous croyons que nous pourrions convaincre Wardair qu'il est avantageux, lorsqu'on est en affaire, de traiter les femmes avec dignité. Nous vous remercions de votre appui. Nous vous tiendrons au courant de notre progrès.

Marilyne White, présidente  
Comité des femmes de la Division  
Bureau 301  
5415 Dundas Street West  
Islington, Ontario  
M9B 1B5

## Sommaire

Garde à l'enfance . . . . . 1  
Réforme fiscale . . . . . 2

### NOUVELLES DES COMITÉS

Emploi . . . . . 4  
Lutte contre la pornographie . . . . . 4  
Violence des hommes . . . . . 5  
Santé . . . . . 5  
Logement . . . . . 6  
Prostitution . . . . . 6  
Justice . . . . . 6  
Politique étrangère canadienne  
  Afrique du Sud . . . . . 7  
  Politique sur les réfugié-e-s . . . . . 7

### RAPPORTS RÉGIONAUX

Terre-Neuve/Labrador . . . . . 9  
Nouvelle-Écosse . . . . . 9  
Nouveau-Brunswick . . . . . 10  
Québec . . . . . 10  
Ontario Nord . . . . . 11  
Ontario Sud . . . . . 11  
Manitoba . . . . . 12  
Saskatchewan . . . . . 12  
Alberta . . . . . 13  
Territoires du Nord-Ouest . . . . . 14  
Colombie-Britannique  
  Sud et centre . . . . . 15  
  
Motion sur les droits des foetus . . 16  
Pour de vraies amours...  
  \*Un compte-rendu\* . . . . . 17

### COMITÉS POLITIQUES DE 1987-1988

Garde des enfants  
Santé/choix  
Accord constitutionnel  
Femmes handicapées  
Emploi et économie  
Éducation et formation  
Logement  
Politique étrangère canadienne  
Justice (lutte contre la pornographie)  
Questions lesbiennes  
Violence des hommes contre les femmes  
Comité d'appui aux femmes autochtones  
Sensibilisation interne  
Prostitution  
Femmes en milieu rural  
Sécurité du revenu et politique familiale  
Survie de la planète  
Minorités visibles et immigrantes  
Jeunes

### RESPONSABLES

Sue Colley  
Wendy Williams  
Barbara Cameron & Noëlle-Dominique Willems  
Donna Stephania  
Jeri Bjornson  
Rebecca Coulter  
Barbara Cameron  
Kay Nandlall  
Fleurette Osborne  
Donna Stephania  
Robin Ledrew & Joanne Whyte  
Madeleine Parent & Joanne Whyte  
Trudy Richardson & Robin Ledrew  
Lorraine Greaves  
Rebecca Coulter  
Barbara Cameron & Louise Dulude  
Noëlle-Dominique Willems  
Fleurette Osborne  
Les Tager

Vol. 2, no. 6  
Août 1987

**ACTION Féministe** est une publication du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 344, rue Bloor ouest, bureau 505 Toronto, Ontario M5S 1W9  
Tél: (416) 922-3246 (A.T.M.E.)  
Paraît huit fois par année.

ISSN 0831-3377

Rédaction: Elizabeth Amer  
Coordination: Maxine Hermolin  
Traduction: Gilbert Bélisle

Nous acceptons les annonces et les informations locales, mais nous nne sommes pas en mesure de retourner les manuscrits.

# ACTION

*féministe*

NOUVELLES DU COMITE CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME



Vol. 2 N° 6

Août 1987

Comité canadien d'action sur le statut de la femme  
344, rue Bloor ouest, suite 505  
Toronto (Ontario) M5S 1W9  
ISSN 0831-3377